

2015

# RAPPORT RSE 2015

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION



Chaque jour est une chance.



## SOMMAIRE



**POLITIQUE  
GÉNÉRALE RSE**  
P. 3



**FAITS MARQUANTS  
RSE EN 2015**  
P. 8



**PERSPECTIVES 2016**  
P. 26



**REPORTING RSE 2015**  
P. 27

# 1. POLITIQUE GÉNÉRALE RSE

## 1.1. HISTORIQUE ET GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE RSE

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est la traduction du développement durable à l'échelle d'une entreprise et de sa gouvernance. Il s'agit de la manière dont une entreprise exerce sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement. C'est pourquoi, dans la suite, FDJ emploie le terme RSE plutôt que développement durable afin de s'aligner sur la norme ISO 26000.

L'activité de La Française des Jeux n'est pas une activité de service ordinaire en raison de la nature particulière des jeux d'argent et de hasard.

En 2006, FDJ a déployé une stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans la continuité de la politique de Jeu Responsable, initiée dès 2005. Cette démarche s'inscrit dans les origines de l'entreprise. Héritière de la Loterie Nationale, le modèle de jeu récréatif de FDJ bénéficie à l'intérêt général. En effet, 95 % des mises sont redistribuées à la collectivité, aux clients et au réseau de distribution.

La politique RSE de FDJ jouit désormais d'un niveau de maturité élevé. Ainsi figure-t-elle comme un élément essentiel du nouveau plan stratégique de l'entreprise à l'horizon 2020. Intégrée dans la stratégie du Groupe, la gouvernance mise en place en 2012, avec la création d'un Comité Développement Durable au sein du Conseil d'administration, renforce cette approche. La mission permanente de ce Comité est articulée en 3 points :

- examiner la politique de développement durable de l'entreprise, notamment traiter les démarches engagées dans le cadre de la notion de Responsabilité Sociétale d'Entreprise et, plus largement, traiter d'enjeux essentiels pour le modèle d'entreprise tels que le modèle de Jeu Responsable développé par l'entreprise ou encore sa politique de ressources humaines ;
- examiner l'articulation entre les démarches engagées et la démarche stratégique d'entreprise, les processus de management de l'entreprise et la mise en valeur des actifs essentiels de l'entreprise ;
- examiner l'évolution de la politique de la Fondation d'entreprise FDJ.

À cet effet, le Comité Développement Durable prépare les travaux et les décisions du Conseil d'administration, formule des propositions, recommandations ou avis destinés au Conseil.

Le Comité Développement Durable examine la mise en œuvre de l'axe « Responsabilité Sociétale d'Entreprise » du plan stratégique et donne son avis au Conseil d'administration sur les projets liés à la RSE du groupe FDJ.

Soucieuse de s'inscrire dans une démarche de progrès continu, FDJ entend évaluer les performances de sa stratégie RSE et la développer au niveau du Groupe. Ainsi, depuis 2008, une série d'indicateurs associés à chacun des enjeux RSE permet de mesurer cette performance. Celle-ci a aussi été notée, à trois reprises, par l'agence de notation extra-financière Vigeo. En février 2015, la note obtenue a été de 78/100 (vs 76/100 en 2013), soit un niveau de performance RSE globale très élevé.

Le présent rapport est structuré autour des 5 enjeux de notre politique RSE :

1. Jeu responsable et serein
2. Pratiques commerciales et partenariales responsables
3. Tissu local dynamique
4. Empreinte environnementale positive
5. Diversité et performance

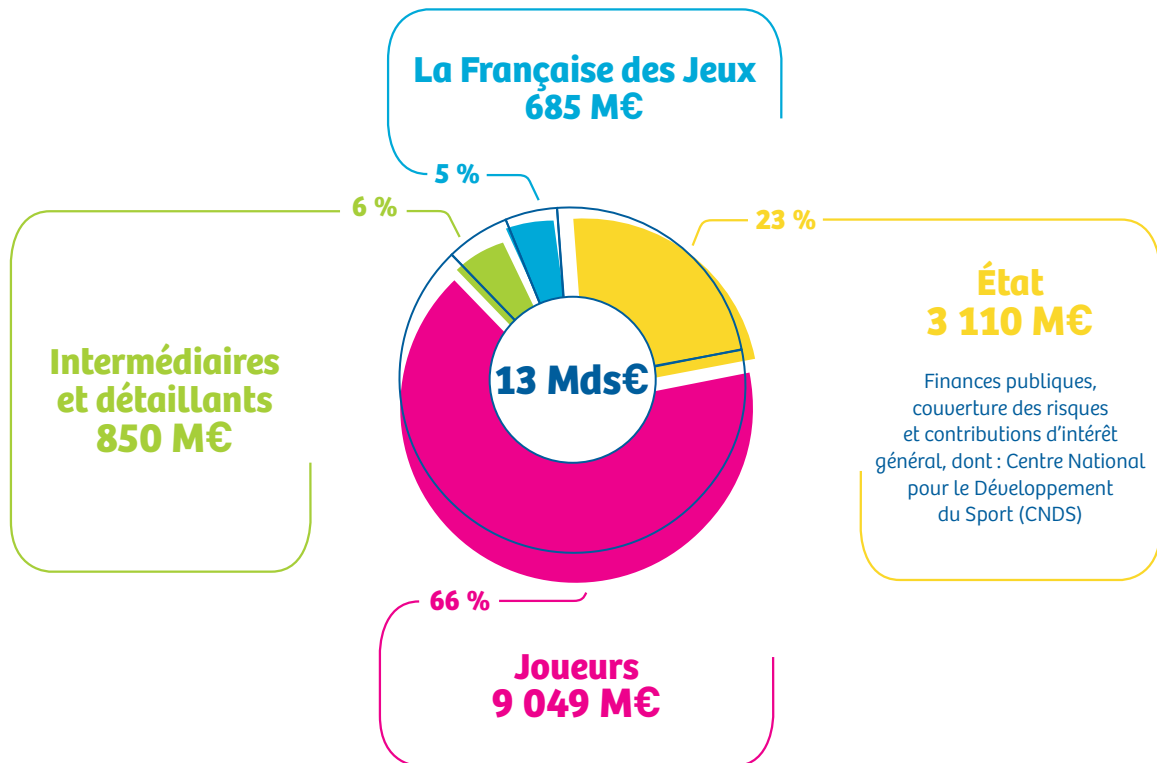
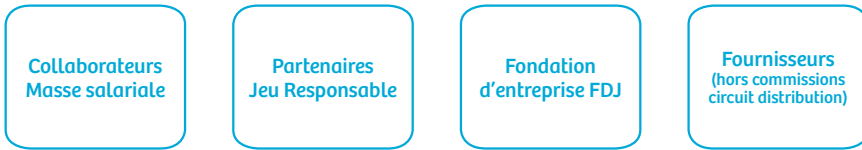
Cette architecture sera revue en 2016 afin de répondre aux nouveaux enjeux du plan stratégique 2020.

## 1.2. PRISE EN COMPTE DES PARTIES PRENANTES

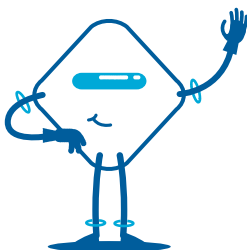
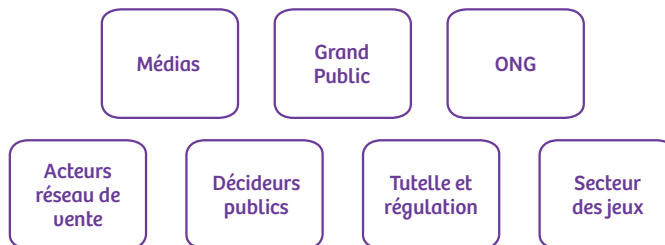
La prise en compte des parties prenantes constitue l'essence de toute politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. À l'instar de sa démarche globale, la prise en compte des parties prenantes a évolué pour FDJ au gré de l'évolution de la maturité de sa politique RSE.



## A) CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES ET FLUX FINANCIERS (2015)



### Autres parties prenantes





## B) RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ FDJ ET LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

En 2015, deux actions majeures ont permis de renforcer les relations de FDJ avec ses parties prenantes.

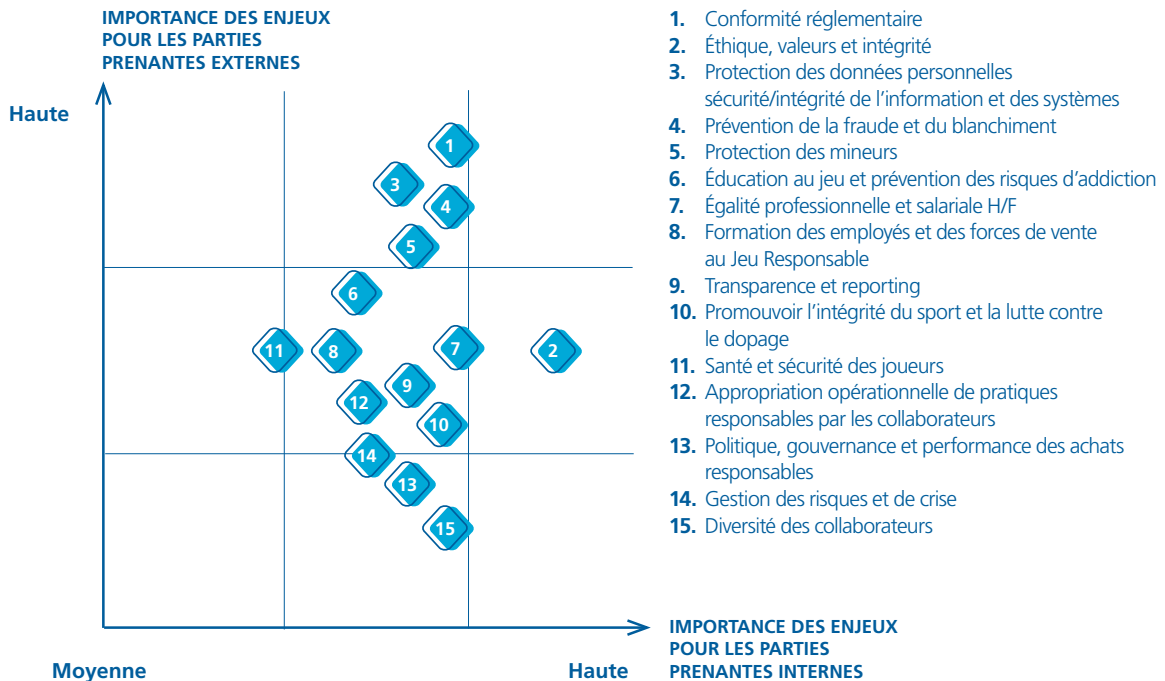
### 1. Étude de matérialité

Afin d'orienter ses futures actions et de répondre au mieux aux attentes de ses différentes parties prenantes, FDJ a mené une étude de matérialité. Cette étude a permis à FDJ d'identifier et de hiérarchiser ses principaux enjeux RSE au regard des engagements du secteur et des attentes de ses parties prenantes (collaborateurs, joueurs, détaillants, régulateur, fournisseurs, société civile...). La consultation s'est déroulée via un questionnaire en ligne adressé à un large panel parmi les parties prenantes de FDJ. 500 personnes ont, in fine, participé à la démarche en répondant au questionnaire envoyé par mail.

Les résultats obtenus confortent les grandes directions de la politique RSE de FDJ notamment concernant la prévention des risques (lutte contre le jeu des mineurs, le jeu excessif, la fraude et le blanchiment). Les thématiques ayant trait à l'éthique, l'intégrité, la gouvernance apparaissent également comme des thèmes prioritaires pour les parties prenantes (voir ci-dessous le top 15 de la matrice de matérialité de FDJ).

Cette étude de matérialité constitue l'un des outils de FDJ pour ajuster sa politique RSE et orienter les ressources sur les enjeux stratégiques qui apportent de la valeur à l'entreprise et à ses parties prenantes.

En comparant la matrice de matérialité FDJ avec les travaux réalisés par d'autres loteries européennes, il apparaît que le top 15 FDJ est cohérent avec les enjeux prioritaires définis qui ressortent des analyses de matérialité menées par les autres loteries européennes.



### 2. Laboratoire Sociétal : un dialogue nourri avec la société civile

FDJ entretient également des relations nourries avec la société civile. Ainsi, un Laboratoire Sociétal a été mis en place en 2014. Système d'écoute permanent de la société civile et de dialogue, cette instance réunit, trois fois par an, des associations et des collaborateurs FDJ. La société civile est représentée par des associations de différentes natures permettant d'embrasser les principaux sujets sociétaux liés à l'activité de FDJ : domaine sanitaire et social, prévention liée aux problématiques du jeu d'argent, modèles économiques alternatifs et inégalités, association de réflexion et de pédagogie sur le développement durable, association de consommateurs.

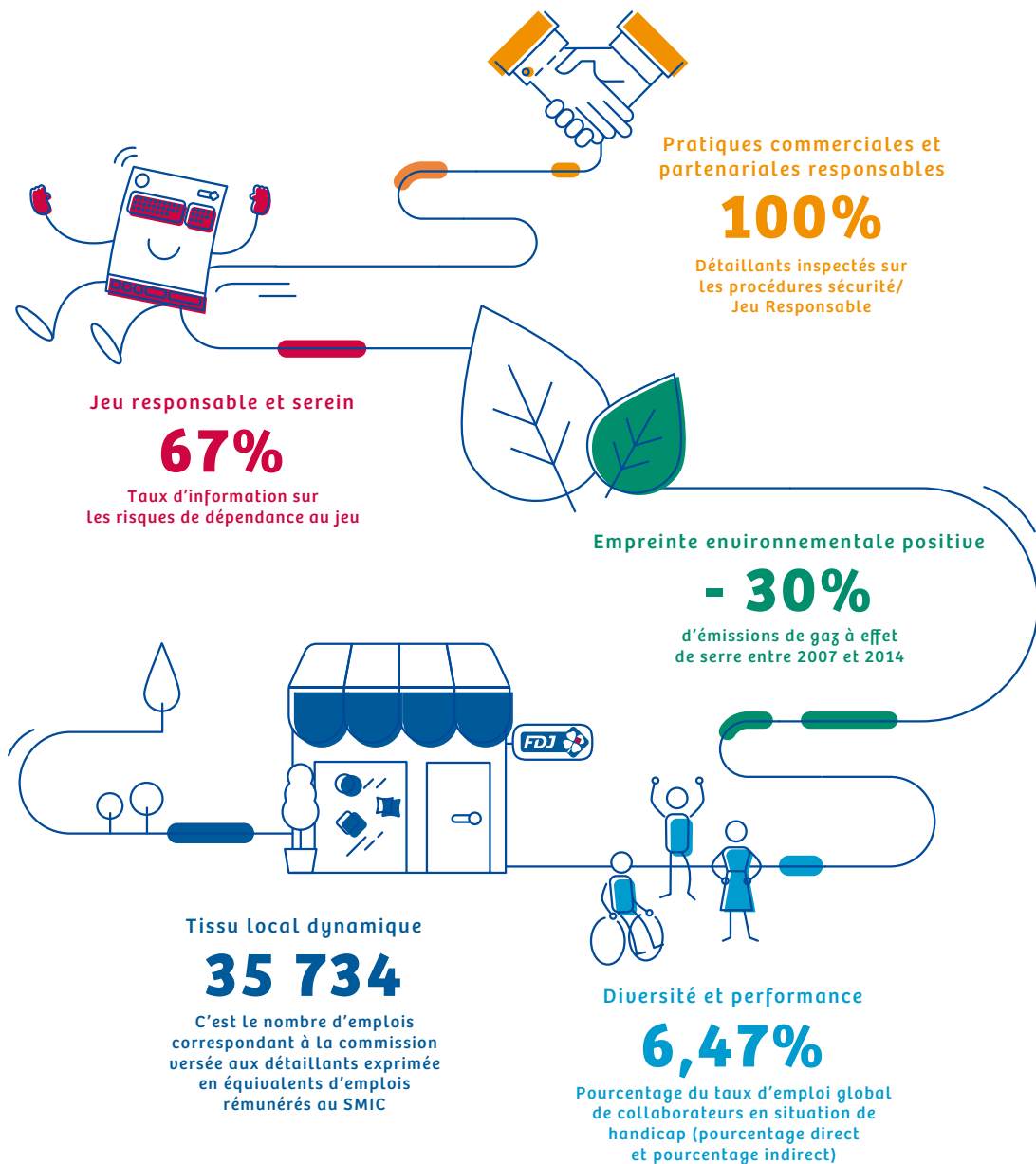
En 2015, les sujets abordés dans le cadre du Laboratoire Sociétal ont été les suivants : la problématique du jeu des mineurs, la communication responsable et le rôle de FDJ dans les territoires.

### 1.3. MESURE DE LA PERFORMANCE

Depuis 2008, FDJ publie un rapport RSE avec des indicateurs de performance dans une démarche volontaire. Depuis 2010, FDJ a également anticipé la mise en œuvre de l'article 225 de la loi Grenelle II en faisant vérifier les informations publiées par un tiers externe. Les indicateurs présentés rendent compte de la performance RSE de FDJ et des progrès réalisés par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2012, le rapport RSE est intégré dans le rapport financier. Le reporting RSE 2015 est présenté dans la suite de ce document.

### 1.4. PERFORMANCE RSE 2015 EN 5 INDICATEURS CLÉS

Selon les enjeux RSE de FDJ, l'infographie suivante synthétise les 5 indicateurs principaux de sa performance RSE. Ces indicateurs reflètent les enjeux significatifs RSE des activités de l'entreprise. Les 5 enjeux RSE sont définis tout à la fois afin de tenir compte des parties prenantes et de leur rendre compte des actions menées.



Les commentaires associés à ces chiffres sont présentés en page suivante.



- Informer les joueurs sur les risques de jeu excessif constitue un axe important de la politique Jeu Responsable de FDJ. Aussi FDJ s'est fixé pour objectif de donner à ses joueurs toutes les informations nécessaires pour faire des choix éclairés notamment sur les pratiques de jeu. Ainsi, la perception des joueurs, notamment vis-à-vis de l'information émise sur les risques de dépendance au jeu, est mesurée chaque année. Le pourcentage est calculé sur un échantillon de personnes connaissant la marque FDJ et ayant répondu à l'enquête « Diriez-vous que l'affirmation suivante s'applique bien ou mal à l'entreprise FDJ : FDJ est une entreprise qui informe bien le public sur les risques de dépendance aux jeux ». Le taux de réponses (67 %) est un bon résultat, restant stable par rapport aux années précédentes.



- Les détaillants sont une partie prenante majeure dans l'écosystème FDJ et leur rôle est primordial pour véhiculer son modèle de jeu. Les points de vente sont donc inspectés chaque année afin de vérifier le respect des procédures sécurité et Jeu Responsable. Depuis 2014, chaque point de vente est inspecté au moins une fois par an. FDJ a mené en 2015 près de 32 000 inspections en points de vente en métropole et outre-mer. Ainsi, la quasi-totalité du réseau a pu être contrôlée concernant la conformité au regard de critères comportementaux, commerciaux, contractuels ou réglementaires.



- La commission versée aux détaillants peut être traduite en équivalent « nombre d'emplois ». En effet, via son réseau de points de vente, FDJ participe à créer de l'emploi sur les territoires. Ainsi, en 2015, FDJ a versé 687,70 M€ de commissions aux détaillants, ce qui représente l'équivalent de plus de 35 700 emplois rémunérés au SMIC (cette mesure traduit une équivalence en emplois SMIC chargés). Ce chiffre est en augmentation de 7,0 % par rapport à 2014. L'augmentation des mises explique principalement cette évolution.



- FDJ est attentive à ses joueurs, à ses détaillants mais aussi à ses impacts sur l'environnement. Les actions mises en œuvre depuis 2008 ont permis de réaliser en huit ans une baisse de 30 % des émissions de gaz à effet de serre sur un périmètre élargi (des sites jusqu'aux points de vente). Cette diminution a été rendue possible grâce à la diminution de la consommation énergétique des sites et à l'optimisation des déplacements.



- Enfin, la diversité parmi les collaborateurs est l'enjeu dédié aux parties prenantes internes. FDJ, pour la troisième année consécutive, atteint un taux supérieur à 6 % en 2015 du taux d'emploi de personnes handicapées. Depuis le déploiement de la politique Diversité, ce taux est passé de 2,6 % en 2009 à 6,47 % en 2015. Cette politique a conduit à l'obtention du label Diversité dès 2013.

## 2. FAITS MARQUANTS RSE EN 2015

Au-delà des 5 indicateurs clés présentés précédemment, les faits et actions particulièrement marquants pour 2015 sont développés, par enjeu, puis par thématique, dans la suite du document.



### 2.1. ENJEU "JEU RESPONSABLE ET SEREIN"

La politique de Jeu Responsable constitue l'enjeu RSE majeur du groupe FDJ, socle fondateur de son modèle de jeu et de la confiance de ses 26,3 millions de joueurs. Elle a pour objectif de promouvoir un modèle de jeu récréatif garantissant une expérience sereine, divertissante et sécurisée pour ses joueurs.

Au cœur de la politique du Jeu responsable et serein de FDJ se trouve ce constat : le jeu est un loisir pour la très grande majorité des joueurs et doit le rester. Pour autant, le jeu est parfois à l'origine de situations sensibles. Ainsi, FDJ a été très

attentive aux résultats de la deuxième enquête nationale de l'ODJ/INPES/OFDT sur les pratiques de jeu des Français publiée en avril 2015. Selon cette étude, l'activité de jeux de hasard et d'argent est en « nette augmentation ». Si la proportion de joueurs excessifs demeure stable, le nombre de joueurs présentant une pratique à risques modérés est quant à lui en augmentation<sup>(1)</sup>. Cette même étude révèle également « une pratique effective chez les mineurs » malgré l'interdiction de l'offre de jeux à leur égard.

À la demande de la société civile, FDJ a donc également mené une étude, en lien avec des experts scientifiques, sur le sujet des mineurs et du jeu d'argent. Les résultats de cette étude apportent notamment des éléments sur l'approche de la prévention à destination de cette cible<sup>(2)</sup>.

(1) L'étude de l'ODJ/INPES/OFDT révèle que 1,2 million de Français sont considérés comme des joueurs problématiques (soit 2,7 % de la population générale) répartis en 2,2 % à risques modérés (1 million de personnes) et 0,5 % excessifs (200 000 personnes).

(2) Étude « Mineurs, jeunes adultes et jeu d'argent », réalisée par l'institut ABC+ entre décembre 2014 et avril 2015.



Pour prévenir ces risques, différents mécanismes ont été mis en œuvre. Ainsi, depuis 2006, FDJ présente, chaque année, à la Commission Consultative des Jeux sous droits EXclusifs (COJEX) ainsi qu'au ministère chargé du Budget (tutelle), son plan d'actions Jeu Responsable accompagné du programme des jeux et des actions commerciales. Enfin, dans le cadre du nouveau plan stratégique 2020, FDJ a mis en place une nouvelle méthodologie de travail permettant notamment d'aborder les défis suscités par le développement de son activité sur le canal numérique. Ce dernier peut en effet être source de nouveaux risques mais il offre de nombreuses opportunités pour accompagner au mieux les pratiques de jeu des Français.

FDJ fait preuve d'une expertise faisant d'elle un opérateur de référence internationale en matière de Jeu Responsable et de lutte contre l'addiction. En décembre 2012, l'AFNOR a d'ailleurs renouvelé pour trois ans la certification de l'entreprise aux standards de Jeu Responsable de l'association European Lotteries, en lui attribuant la note maximale. L'audit complet de recertification qui a été mené en décembre 2015 a confirmé ce haut niveau de résultat avec 100 % de conformité.

### 2.1.1 Développer une éthique de la prévention

FDJ s'est attachée à définir avec l'aide de l'IREMA (Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives) le cadre d'une « éthique de la prévention » irréprochable pour conduire sa politique de Jeu Responsable.

À ce titre, l'entreprise rend compte des liens avec les structures soutenues, afin d'éviter qu'ils ne soient ressentis comme des sources potentielles de conflits d'intérêts.

Par ailleurs, elle s'efforce de mettre en place une gestion des atypismes<sup>(3)</sup> structurée, notamment concernant les opérations pilotes de réduction des risques et des dommages menées avec l'aide du pôle Discriminations, Violence, Santé (DVS) de la Ligue Française pour la Santé Mentale (LFSM) et de la Société d'Entraide et d'Action Psychologique (SEDAP) en vue d'accompagner plusieurs détaillants volontaires confrontés à des joueurs problématiques. Elles seront complétées en 2016 par un projet d'intermédiation sociale, dit « de maraudes avec des jeunes volontaires en service civique ». Les jeunes, particulièrement formés et encadrés, proposent de l'aide auprès d'un certain nombre de détaillants volontaires pour détecter et orienter les joueurs en situation délicate vers des structures d'accompagnement. Le projet réunit la Fédération Addiction, le pôle DVS de la LFSM, l'Agence du Service Civique et quatre CSAPA expérimentateurs (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), qui accueillent les jeunes en service civique.

### 2.1.2. Le travail sur l'offre

Pour prévenir les risques, répondre aux évolutions de la société et à ses ambitions stratégiques, notamment dans le domaine numérique, FDJ a renforcé le processus interne pour la conception de son offre. Il s'agit d'un mécanisme plus collaboratif, agile et en interaction constante avec les parties prenantes de l'entreprise.

Concernant ses innovations, FDJ les déploie dans une démarche d'autorisation selon les décisions du régulateur (État) : phase d'expérimentation limitée dans le temps, bilan partagé avec le régulateur sur la base d'indicateurs du comportement des joueurs, ajustements de certains paramètres du jeu le cas échéant, enfin demande de pérennisation d'une version aboutie du jeu et partagée par les parties prenantes.

Ainsi, pour renforcer le caractère récréatif du jeu Amigo, FDJ a modifié certains aspects. Sa mise en œuvre a démarré en juillet 2015 et s'appuie notamment sur trois leviers :

- l'évolution de la boucle Amigo Live diffusée sur les écrans en points de vente pour renforcer la présence Jeu Responsable (à partir de janvier 2016) ;
- le renouvellement du réseau de points de vente Amigo pour cibler plus de joueurs récréatifs (à partir de janvier 2016) ;
- et enfin la suppression des possibilités de jeu les moins utilisées par les joueurs récréatifs (à la fin de l'année 2016).

Cette étude a notamment permis de constater que le jeu Amigo recrute des joueurs plus récréatifs.

Depuis 2012, les dossiers de demande de lancement de nouveau jeu ou de relance de jeu existant adressés au ministère chargé du Budget intègrent systématiquement les résultats de la matrice de Prévention des Risques de l'Offre (Serenigame®).

(3) Un atypisme est la détection par FDJ d'un important et rapide accroissement des mises sur une gamme donnée, soit dans un point de vente, soit sur le Web.

### 2.1.3. La prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs

Le plan stratégique 2015-2020 a retenu 4 engagements pour l'entreprise en matière de prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs qui sont déclinés dans le plan d'actions pour le Jeu Responsable 2015-2016 :

#### 1. Une adaptation de ses modérateurs (ou limites) de jeu au développement de son offre en ligne

Pour mémoire, la loi sur le jeu en ligne oblige tout joueur à se fixer des limites avant toute prise de jeu. À ce jour, FDJ va au-delà de la loi et impose au joueur des limites par gamme de jeux. Dès lors, il va s'agir, après une étude sur les attentes des joueurs, de faire progressivement basculer les modérateurs d'une vision par gamme à une vision par joueur, plus à même selon FDJ d'offrir une meilleure protection au joueur.

#### 2. Un renforcement de la connaissance des comportements des joueurs

Grâce à Playscan, un outil d'analyse du comportement des joueurs sur le Web est opérationnel depuis 2009. Une toute nouvelle version a été mise en service en juillet 2015. Celle-ci met en œuvre un nouveau « self test » et permet un diagnostic plus fin que la version précédente (passant de 3 à 6 niveaux de risque). Elle personnalise également la relation avec le joueur.

#### 3. La poursuite du développement de l'information dans une logique d'éducation et de prévention autour du jeu des mineurs et du jeu excessif

Ainsi, à l'occasion de la Tournée d'été 2015 FDJ-NRJ12, qui a touché plusieurs centaines de milliers de personnes, un espace de prévention appelé l'« Espace malin » a été mis en place en partenariat avec les associations SOS Joueurs et e-Enfance. Son objectif était d'informer le grand public sur les différentes formes de jeu et sur la réglementation, les facteurs d'influence et le jeu excessif, ainsi que sur les bonnes pratiques sur Internet.

Par ailleurs, forte des enseignements de la Coupe du Monde de Football 2014, FDJ a conduit des opérations de prévention du jeu des mineurs, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2015, qui se poursuivront pour l'Euro de Football de juin 2016. Un bloc-marque portant la devise « Le sport on le vit, le pari on oublie » est déployé sur toutes les affiches promotionnelles et un outil d'aide au refus de vente aux mineurs est mis à la disposition des détaillants.

À l'occasion de la Coupe du Monde de Football 2014, FDJ avait également diffusé sur les réseaux sociaux une vidéo conviviale et humoristique ciblant l'entourage des mineurs. S'appuyant sur l'ex-champion du monde de football Bixente Lizarazu, pour favoriser l'adhésion au message, elle mettait en scène la sensibilisation d'un adolescent par un détaillant à l'interdiction de jouer aux paris sportifs. FDJ compte renouveler et accroître sa visibilité suite à cette expérience réussie à l'occasion de l'UEFA EURO 2016™. Elle envisage également de mettre en place une opération de communication similaire en lien avec sa gamme de jeux de grattage illiko®.

#### 4. Le renforcement de la formation au Jeu Responsable de ses salariés et de la filière commerciale

FDJ forme ses collaborateurs sur le Jeu Responsable depuis longtemps. Le premier niveau de sensibilisation s'adresse à tous les salariés. Il porte sur les risques liés à toutes les formes de jeux d'argent, ainsi que sur la politique de Jeu Responsable menée par l'entreprise. FDJ a pour objectif de le moderniser et d'en digitaliser le contenu en l'intégrant au sein d'un module COOC (Corporate Online Open Course) d'ici le premier semestre 2016. Le second niveau est destiné aux personnes en relation directe avec les joueurs. Il propose de rentrer dans la psychologie du joueur problématique afin d'en comprendre les ressorts. Le contenu de cette formation sera prochainement mis à jour avec l'aide de l'association SOS Joueurs. L'entreprise assiste également les détaillants dans la prévention des risques de jeu des mineurs et de jeu excessif. À ce titre, elle a enrichi en 2015 la page Jeu Responsable de son magazine « Profession Jeux », avec l'ajout du témoignage d'un expert en vue de faciliter les échanges des détaillants avec les mineurs et les clients en difficulté. D'autre part, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, FDJ a distribué à 1 000 détaillants un « Carnet Métier » élaboré pour les aider à construire leur argumentation et mieux faire obstacle au jeu des mineurs et au jeu excessif.

Il est enfin important de souligner que les détaillants, dans le cadre de la mise en place du dispositif Bonus Jeu Responsable, obtiennent en 2015 un taux de conformité de 71,7 % (vs 72,2 % en 2014).

### 2.1.4. L'aide à l'élaboration et la diffusion des connaissances en matière de Jeu Responsable, le soutien de structures venant en aide à des joueurs en difficulté

FDJ inscrit sa démarche dans une approche globale en développant notamment les recherches dans le domaine des sciences humaines et sociales pour favoriser des études sur le sujet du jeu dans sa diversité. En parallèle, les conduites à risques et addictives apparaissent désormais comme des sujets de société.

FDJ a versé un peu plus de 1 M€ en 2015 pour l'ensemble de ses partenariats relatifs au Jeu Responsable. Ce montant est en progression de 66 % depuis 2010. Il se répartit de la manière suivante : 9 % au profit de la prévention du jeu des mineurs, 17 % au profit de la prévention du jeu excessif, 38 % au profit de l'aide aux publics en situation de vulnérabilité et 36 % au profit de l'élaboration et la diffusion des connaissances.

Par exemple, FDJ a poursuivi en 2015 ses partenariats, qu'ils soient au profit de l'aide et de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité (SOS Joueurs, CRESUS, e-Enfance, École des Parents et des Éducateurs, Croix-Rouge, Secours Populaire) ou au profit de la recherche et de la diffusion de connaissances (Centre de Référence du Jeu Excessif au sein de l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales, Groupement d'Intérêt Scientifique avec trois universités : Paris-Nanterre-La Défense, Paris-Descartes et Paris XIII).

En 2015, FDJ a financé en particulier le lancement du programme de prévention en milieu scolaire « Bien Jouer ». Ce projet, porté par la Société d'Entraide et d'Action Psychologique (SEDAP), a reçu le soutien de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives). Son objectif est de lancer un test d'éducation préventive aux jeux de hasard et d'argent auprès d'un public d'adolescents âgés de 12 à 18 ans, en s'inspirant du programme québécois « Bien Joué ! ».

### 2.1.5. L'inspection du réseau de points de vente FDJ

En 2015, les inspecteurs du réseau ont mené près de 32 000 inspections de points de vente en métropole et outre-mer (Antilles, Guyane et Réunion). Ces inspections sont soit des inspections aléatoires, soit des inspections ciblées. L'objectif est de s'assurer de la conformité des points de vente au regard des critères comportementaux, commerciaux, contractuels ou réglementaires.

Ces informations sont complétées dans l'enjeu « Pratiques commerciales et partenariales » : chapitre dédié aux inspections en points de vente.

### 2.1.6. La lutte contre le blanchiment

S'agissant de la lutte contre le blanchiment, outre la mise en œuvre des obligations de vigilance prévues par la Loi, et par les lignes de conduite fixées par les régulateurs (ARJEL et Service Central des Courses et Jeux), l'action de FDJ a consisté à appliquer le plan d'action anti-blanchiment validé par le ministère du Budget, tout en étant attentive à l'élaboration de la future directive relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT), dite 4<sup>e</sup> directive anti-blanchiment, qui fixera la norme de demain en termes d'obligation.

Pour l'année 2015, les principales orientations du plan stratégique présenté à la COJEX (Commission Consultative des Jeux et Paris sous droits EXclusifs) ont eu pour objectif d'améliorer la connaissance des joueurs et des détaillants.

Pour la connaissance des détaillants, il s'agit de mieux les connaître dans une logique de risque de blanchiment, et surtout de les former sur l'obligation de vigilance en matière de risque de blanchiment d'argent. Un support de formation spécifique a été créé en 2015 à cet usage. Un plan de formation dédié aux détaillants « paris sportifs » les plus importants a été engagé pour les sensibiliser avant l'Euro 2016 via un film réalisé avec TRACFIN.

Pour la connaissance des joueurs, des indicateurs de mesure sur de potentielles mises atypiques ont été définis.

### 2.1.7. L'accompagnement des grands gagnants

L'accompagnement des gagnants de FDJ de plus de 500 000 € a concerné 309 personnes en 2015 (vs 211 en 2014). Les services proposés par FDJ ont pour objectif d'accompagner les gagnants pour leur permettre de vivre sereinement cet événement soudain. À partir de 500 000 €, les gagnants sont reçus par FDJ pour la remise de leur gain, et reçoivent un livret pédagogique relayant des bonnes pratiques et bons réflexes.

Par ailleurs, pour les gagnants<sup>(4)</sup> de plus de 1 M€, des ateliers sont proposés sous forme de rencontres collectives. Ces dernières revêtent différentes formes : ateliers d'information consacrés à la finance et à la fiscalité, journées débats sur l'après-gain, rencontres gagnantes (découverte de nouveaux univers). Ces ateliers sont des moments de partage, d'échange et de convivialité afin de créer du lien entre les grands gagnants. En 2015, 200 d'entre eux ont participé aux ateliers d'accompagnement.

### 2.1.8. Communiquer de façon systématique et illustrer le modèle redistributif FDJ

FDJ a lancé, début 2015, sa nouvelle signature de marque « Chaque jour est une chance ». Celle-ci signe désormais toutes les communications de FDJ. Au-delà des promesses de gains de ses marques commerciales, FDJ souhaite révéler d'autres facettes de l'entreprise, ses engagements dans la société et son modèle de redistribution.

Deux films TV ont été diffusés. Ils expriment le modèle de redistribution de FDJ et l'utilité du jeu. Le premier film met en scène l'utilité « visible » du jeu, le plaisir de jouer, une utilité perçue par les joueurs qui s'adonnent à leur passion, partagent des émotions à travers le jeu sous toutes ses formes, tandis que le deuxième film met en scène l'utilité cachée du jeu FDJ, beaucoup moins connue du grand public, ce modèle vertueux de redistribution des mises des joueurs afin de financer le sport pour tous, les associations et équipements sportifs (financement du CNDS).

(4) Ceci est le fait du jeu Euro Millions – My Million, dont la nouvelle mécanique entraîne systématiquement 2 gagnants à 1 M€ chaque semaine.



## 2.2. ENJEU « PRATIQUES COMMERCIALES ET PARTENARIALES RESPONSABLES »

La politique RSE de l'entreprise relative à ses relations avec ses partenaires, en particulier économiques, vise à promouvoir des pratiques commerciales et partenariales responsables et durables : FDJ se mobilise pour améliorer la performance économique et le « profil RSE » de son réseau de distribution, de ses partenaires sportifs et de ses fournisseurs, tant en élevant ses exigences RSE à leur égard qu'en améliorant sa propre exemplarité dans sa relation avec eux.

### 2.2.1. Impliquer le réseau de distribution dans la démarche RSE du Groupe – Politique de Jeu Responsable en point de vente

En 2015, FDJ a renforcé son soutien auprès de son réseau de distribution (détaillants et force de vente) dans l'application de la politique de Jeu Responsable du Groupe. Cela s'est notamment concrétisé par la pérennisation du « Bonus Jeu Responsable », permettant à chaque détaillant d'obtenir une rémunération complémentaire de 0,2 % en fonction du respect de critères négociés avec les organisations professionnelles. L'objectif est de s'assurer de la conformité des points de vente au regard de critères comportementaux, commerciaux, contractuels ou réglementaires.

Ces critères sont les suivants :

- visibilité de l'écran résultat ;
- fonctionnement du reçu checker ;
- restitution des reçus/tickets de jeux perdants ;
- présence de la brochure Jeu Responsable ;
- présence des stickers jeu des mineurs/affiche mobilier point de vente ;
- nouvelle affiche jeu des mineurs ;
- interdiction de vente ou paiement de jeu à mineur ;
- interdiction de vente de ticket forclos.

Par ailleurs, comme en 2014, FDJ a mis en place un dispositif adapté, visant à limiter le risque de blanchiment, d'escroquerie, de corruption pour un Jeu Responsable notamment sur les paris sportifs.

Concrètement, sur la base des alertes et données internes, les inspecteurs mènent une vérification visant à préciser ces données. FDJ procède également à des points réguliers avec les organisations professionnelles afin de leur communiquer les résultats observés et d'échanger sur les nouvelles dispositions mises en œuvre.

### 2.2.2. Impliquer le réseau de distribution dans la démarche RSE du Groupe – Accessibilité des points de vente

La mobilisation en faveur de l'accessibilité s'inscrit dans le prolongement naturel de l'engagement de FDJ aux côtés des personnes en situation de handicap. L'entreprise est, en effet, héritière de la Loterie Nationale, créée en 1933 pour venir en aide aux invalides de guerre, et souhaite, en toute logique, contribuer au mouvement actuel en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap.

#### Déploiement d'une nouvelle génération de mobiliers

L'année 2015 aura été marquée par le démarrage du déploiement de la nouvelle génération de mobiliers au sein de 205 points de vente. Cette nouvelle génération a été spécialement conçue pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap (hauteur du ramasse-monnaie et de la tablette écriture, accessibilité des bulletins, repérage du comptoir, etc.). La zone de caisse et la zone de libre-service ont d'ailleurs été certifiées conformément à la législation en vigueur sur l'accessibilité. À fin 2016, 2 400 points de vente supplémentaires seront équipés de la nouvelle génération de mobiliers. Les demandes de mise en conformité seront traitées au fil de l'eau via les critères d'éligibilité retenus pour le panel accessibilité 2015. À fin 2018, environ 14 000 mobiliers seront déployés dans le réseau, soit 60 % du parc de points de vente, représentant un taux de couverture du chiffre d'affaires FDJ estimé à 80 %.

#### Sensibilisation des détaillants à l'accueil de personnes en situation de handicap

Par ailleurs, FDJ a mené différentes actions au cours de l'année 2015 pour informer les détaillants sur la nouvelle réglementation et les sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap.

En collaboration avec l'association « Encore », un stand consacré à l'accueil des personnes en situation de handicap a été conçu pour accueillir les visiteurs du salon des diffuseurs de presse (Expopresse/mars 2015). En parallèle, FDJ a mis en œuvre un programme de sensibilisation des détaillants en proposant, dans le cadre des formations accompagnant le déploiement de son nouveau terminal de jeu, des sessions de sensibilisation à l'accueil des personnes handicapées. L'ensemble de ces actions, ainsi que les différentes informations sur le sujet diffusées par « Profession Jeux », ont largement contribué à informer les détaillants sur la nouvelle réglementation. Le baromètre détaillants réalisé en août 2015 souligne en effet que FDJ, avec 55 % de citations, a été leur première source d'information sur la nouvelle réglementation devant leurs organisations professionnelles (52 %), les CCI (45 %), le Gouvernement (44 %), la presse (40 %) et leur commune (31 %). En 2016, FDJ poursuivra son action en sensibilisant 2 500 détaillants « grattage » dans le cadre des formations sur le nouveau terminal de jeu et en atteignant ainsi le chiffre de 25 000 détaillants sensibilisés à l'accessibilité.

### 2.2.3. Adapter une vision globale des communications commerciales

Un diagnostic a été conduit au cours de l'année 2015 pour mieux adapter les communications aux joueurs.

#### 2.2.4. Renforcer la politique achats responsables

FDJ a mis à jour, fin 2015, sa politique achats responsables au niveau du Groupe, au sein de laquelle le lien est fait entre la politique RSE de l'entreprise, ses enjeux et les actions achats.

La cartographie des risques achats (intégrant les risques RSE) est mise à jour annuellement, notamment les risques sociaux, pour toutes les fabrications d'objets promotionnels fabriqués spécialement pour FDJ dans les pays dits « à risque ». En 2015, 98 % (soit plus de 1 M€) des fabrications d'objets promotionnels sur mesure pour FDJ ont été effectuées auprès d'usines certifiées SA 8000 ou couvertes par des audits sociaux.

Chaque année, FDJ analyse son empreinte économique liée aux achats afin de suivre l'évolution de la part des achats réalisés en France et de ceux réalisés auprès des petites et moyennes entreprises. L'analyse effectuée en 2015 révèle que 90 % (en valeur et en volume) sont réalisés auprès et par des fournisseurs implantés en France, parmi lesquels 73 % sont des PME. L'analyse menée en 2015 a permis de réaliser une cartographie des fournisseurs actifs pour FDJ en France avec le montant d'achats réalisé. Ainsi, FDJ contribue au développement économique des régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des achats « solidaires » (environ 500 000 €) sont réalisés auprès d'ESAT qui accompagnent les personnes en situation de handicap, ne pouvant travailler ni en milieu ordinaire ni en entreprise adaptée.

Enfin, le déploiement des engagements liés à la signature de la « Charte Relations Fournisseur Responsables » est en cours, auprès de 16 fournisseurs, sur la famille d'achats Publicité sur le lieu de vente.

En 2016, FDJ analysera les résultats du baromètre de satisfaction clients internes et fournisseurs, formalisera la procédure de médiation et définira les modalités d'évaluation de la performance sociale et environnementale des fournisseurs.

### 2.2.5. Doter les partenariats sportifs d'une exigence RSE

#### Création d'un référentiel RSE appliqué aux organisations sportives

Tout au long de l'année 2015, FDJ a travaillé en collaboration avec le CNOSF afin de mettre en place un référentiel RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) appliqué au sport. Douze réunions de travail mobilisant FDJ, le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), le CDES (Centre de Droit et d'Économie du Sport) et des experts ont abouti à la déclinaison de la norme ISO 26000 adaptée au sport. En 2016, FDJ testera le référentiel sport auprès de son équipe cycliste et d'autres partenaires.

### **Poursuite de la démarche « trois en un » avec les partenaires sportifs**

FDJ a également poursuivi son approche « trois en un » dans le cadre de ses partenariats sportifs (marketing, intégrité et sociétal). Pour rappel, au-delà du volet marketing traditionnel, FDJ engage ses partenaires dans une démarche de sensibilisation de leurs publics (sportifs, encadrants, licenciés...) aux risques de corruption sportive.

FDJ complète cette démarche d'un programme d'actions sociétales portées par la Fondation d'entreprise FDJ qui vise à renforcer la pratique du sport pour tous les publics. Ce dispositif s'applique aux fédérations, ligues et équipes sportives soutenues par FDJ ; il s'agit des Fédérations Françaises de Rugby, Handball, Basket-Ball et Volley-Ball, de la Ligue de Football Professionnel, du Comité National Olympique et Sportif Français et de l'équipe cycliste FDJ.

Parmi toutes les interventions à destination des sportifs et encadrants peuvent être citées :

- des formations référents intégrité auprès de la Ligue de Football Professionnel et de la Ligue Nationale de Handball ;
- des formations auprès de joueurs professionnels et de centres de formation (OM, OGC Nice, OL, Reims) ;
- la mise en place d'une application mobile de sensibilisation avec la Fédération Française de Handball et la Ligue Nationale de Handball (en cours d'implémentation pour le Basket-Ball) ;
- des formations intégrité avec les équipes de France féminine et masculine de Basket-Ball, les entraîneurs de la Fédération Française de Basket-Ball ;
- une formation arbitres et délégués professionnels avec la Fédération Française de Handball et la Ligue Nationale de Handball.

### **Promotion du sport au féminin**

En 2016, FDJ soutient le sport au féminin. Un comité dédié, réunissant différentes personnalités du sport, s'engage pour féminiser les instances de direction et favoriser la médiatisation du sport féminin.

### **2.2.6. Tolérance « zéro » au contrôle positif dans l'équipe cycliste FDJ**

FDJ soutient depuis 19 ans une équipe cycliste de rang international. Pilotée à 100 % par une filiale, la Société de Gestion l'Échappée, elle incarne la posture d'engagement de l'entreprise en matière de partenariat sportif. Au-delà des enjeux de réputation, de performance sportive et de solidarité à travers des actions menées avec la Fondation d'entreprise FDJ, l'équipe cycliste FDJ est surtout connue et reconnue pour sa mobilisation de longue date dans la lutte anti-dopage et la formation des jeunes coureurs professionnels. Initiée en 1998, cette posture de sponsor responsable se concrétise par une forte sensibilisation de tous les membres de l'équipe (coureurs et personnel). Ce point figure également dans les contrats de travail des coureurs cyclistes comme une cause de licenciement pour faute.

Dans le contrat de sponsoring qui lie l'équipe cycliste à FDJ, il est stipulé qu'un cas de dopage organisé au sein de l'équipe peut être un motif de résiliation du contrat de sponsoring. Cette culture diffusée depuis 18 ans est maintenant partagée par tous les membres de l'équipe, et constitue une « marque de fabrique ». Le manager général, les directeurs sportifs et le médecin ne sont pas intéressés financièrement aux résultats sportifs.

En 2015 les principaux travaux ont consisté à :

- optimiser l'utilisation de la plateforme d'échanges par toute l'équipe : l'équipe cycliste FDJ a mis en place depuis 2012, à l'initiative des entraîneurs, une plateforme interactive permettant un meilleur suivi de l'entraînement des coureurs. Cette plateforme permet de suivre quotidiennement l'activité des coureurs qui l'utilisent. Grâce au modèle du Profil de Performance Record, développé par Frédéric Grappe (Directeur du Pôle Performance de l'équipe cycliste FDJ) et mettant à disposition toutes les données des coureurs, cela permet de détecter toute anomalie pouvant survenir d'une éventuelle déviance. En 2015, 86 % des coureurs ont utilisé la plateforme de manière quotidienne. Compte tenu de l'utilité d'une telle plateforme d'échanges, l'équipe cycliste a inspiré les recommandations de l'UCI visant à obliger les équipes cyclistes professionnelles à disposer d'une telle plateforme. Au sein de l'équipe cycliste FDJ, une version améliorée de cette plateforme est en cours de finalisation. Celle-ci disposera de fonctions élargies à tous les sujets d'échanges au sein de l'équipe cycliste ; depuis la fonction d'aide à l'entraînement jusqu'à celle relevant de la communication, de la logistique et du médical ;
- auditer l'organisation du dispositif médical par l'Institut de Lausanne (ISSUL) : conformément aux nouvelles règles édictées par l'UCI qui régiront l'attribution de la licence « World Tour » en 2017, FDJ a souhaité faire auditer l'organisation de son dispositif médical. Il s'agissait de révéler les forces et les points de progrès du système actuel afin de pouvoir mettre en place les réformes éventuelles à l'horizon 2017 ;
- réaliser un reporting trimestriel des « no-shows » : les « no-shows » sont des manquements aux obligations de localisation auxquelles sont soumis les coureurs de l'équipe cycliste. Ce reporting de « no-shows » permet de tenir un état des lieux du sérieux avec lequel les coureurs s'astreignent à cette règle. Au cours de l'année 2015 aucun « no-show » n'a été constaté au sein de l'équipe cycliste FDJ ;
- intervenir pour sensibiliser l'équipe cycliste : chaque année, lors de la réunion marquant le début de la préparation de la saison sportive suivante, FDJ réunit tous les membres de l'équipe cycliste (coureurs et encadrements) afin de réexpliquer la philosophie que promeut l'entreprise. À cette occasion, le principe de tolérance zéro en matière de dopage et les conséquences lourdes en cas de dopage individuel ou organisé sont systématiquement mentionnés.



### 2.3. ENJEU « TISSU LOCAL DYNAMIQUE »

La politique RSE du Groupe relative au « tissu local dynamique » vise à contribuer au dynamisme économique, social et sociétal des territoires.

De longue date, l'entreprise participe, à travers son activité, au maintien du commerce de proximité. 31 900 points de vente, présents dans 11 500 communes, diffusent en effet son offre de jeux. Le montant global des commissions versées aux détaillants a atteint 687,7 M€ en 2015, soit l'équivalent de 35 734 emplois rémunérés au SMIC.

FDJ souhaite à présent développer le dialogue avec ses parties prenantes locales au service des territoires. L'objectif est de participer au développement de projets locaux dans une logique de co-construction et d'orienter une partie des actions de sa Fondation d'entreprise vers la création de lien social et le dynamisme des territoires. Par ailleurs, FDJ investit dans des fonds socialement responsables (ISR).

Les actions stratégiques associées à cet enjeu ont notamment pour objet de soutenir les détaillants dans leur rôle d'acteur de la vie économique et sociale locale.

Une action de la Fondation d'entreprise FDJ d'envergure comme « Détaillants solidaires » ou encore le programme d'accompagnement des détaillants dans la mise en accessibilité de leur établissement constituent les premiers éléments de preuve de cet engagement.

#### 2.3.1. La Fondation d'entreprise FDJ

En 2015, la Fondation d'entreprise FDJ a poursuivi ses actions de mécénat pour et par le sport auprès d'associations et de fédérations sportives. Le budget de la Fondation d'entreprise FDJ a représenté 3,6 M€, répartis entre solidarité (49 %), handicap (25 %), sport de haut niveau (21 %) et frais de fonctionnement (5 %). 120 projets ont été soutenus au total.

##### Solidarité

La Fondation d'entreprise FDJ a renouvelé son soutien à de grandes associations nationales :

- la Croix-Rouge française dans le cadre des projets « Tous en Fête » et « Tous en Forme » ;
- le Secours populaire français dans le cadre de l'opération « Les Oubliés du Sport » à l'occasion du Tour de France cycliste, ainsi que le versement d'une dotation permettant le paiement de licences sportives aux enfants des familles bénéficiaires.

Outre ces grandes associations nationales, la majorité des soutiens profite à de petites associations, pour la plupart à dimension locale ou régionale.

La Fondation d'entreprise FDJ a prolongé l'appel à projets Détaillants Solidaires initié en 2013. Les détaillants du réseau FDJ sont invités à présenter le projet d'une association locale qu'ils soutiennent ou souhaitent soutenir. 15 lauréats désignés par un jury reçoivent une dotation de 2 000 €.

Enfin, une enveloppe de 150 K€ est identifiée pour répondre aux sollicitations ponctuelles de soutien d'associations, demandes qui sont examinées par un comité dit « Coup de Pouce » auquel participent des collaborateurs FDJ volontaires. En 2015, 38 associations ont reçu des dotations décidées dans ce cadre.

### Handicap

Lors de la définition du programme d'actions 2013-2017, le handicap constituait l'un des axes à renforcer. Deux projets majeurs ont ainsi été réalisés :

- une étude afin de connaître la réalité des pratiques sportives des personnes handicapées. Les résultats ont été dévoilés à l'occasion des premiers Débats du Sport Solidaire en février 2016, organisés par la Fondation et le think tank européen Sport et Citoyenneté. Lors de ce rendez-vous, voulu comme récurrent, des priorités d'action ont été formulées par un comité d'experts. Certaines des priorités dégagées seront reprises dans le programme d'actions de la Fondation d'entreprise FDJ ;
- l'engagement, sur le Tour de France à la Voile, d'un équipage mixte handi-valide dont le skipper Damien Seguin est lui-même handicapé. Ce projet a été l'occasion de réitérer le message visant à changer de regard sur le handicap. Parallèlement, l'association « Des Pieds et Des Mains », dont Damien Seguin est un membre, a reçu le soutien de la Fondation d'entreprise FDJ. En marge de la compétition, des initiations à la voile pour les personnes en fauteuil ont été proposées sur plusieurs étapes du Tour de France grâce à un voilier spécialement équipé, pendant qu'un stand de la Fondation d'entreprise FDJ dans le « village » du Tour permettait de délivrer des messages clés sur la pratique du sport par les personnes en situation de handicap. Pour prolonger l'action, un équipement permettant l'accès à la mer de personnes en fauteuil était offert à chacune des municipalités du parcours. La Fondation d'entreprise FDJ envisage de renouveler son soutien à « Des Pieds et Des Mains » et à un équipage handi-valide pour une participation au Tour de France à la Voile en 2016.

### Sport de haut niveau

Le programme Challenge a été poursuivi pour la 24<sup>e</sup> année. Par ce programme, la Fondation d'entreprise FDJ remet chaque année des bourses à 12 jeunes athlètes de haut niveau en devenir pour faciliter leurs conditions d'entraînement. En outre, elle les accompagne à travers des formations à la gestion de carrière. 380 sportifs de haut niveau ont reçu la bourse Challenge. Ils ont remporté 133 médailles olympiques et paralympiques.

Après des Fédérations Françaises sportives, l'action de la Fondation d'entreprise FDJ vise à porter le volet sociétal des partenariats que noue l'entreprise, notamment avec les Fédérations Françaises de Rugby, de Hand-Ball et de Basket-Ball.

La Fondation d'entreprise FDJ suit les indicateurs lui permettant de mesurer la notoriété et l'adhésion des parties prenantes à son action. Les résultats sont inégaux parmi les « publics » de la Fondation. Faible auprès des leaders d'opinion (29 %), la notoriété de la Fondation d'entreprise FDJ progresse auprès des détaillants (46 % vs 37 % en 2013), 90 % d'entre eux (vs 79 % en 2013) sachant identifier au moins une de ses actions.

Les collaborateurs FDJ témoignent d'une forte adhésion. Ainsi, la Communauté Fondation du réseau social d'entreprise est parmi les plus visitées. Selon une étude interne, une très large majorité des salariés (86 %) se déclare prête à se mobiliser pour des actions proposées par la Fondation d'entreprise FDJ.

#### 2.3.2. Renforcer l'implication du réseau dans la vie locale

L'objectif ici est d'accompagner le mouvement de transformation commerciale en développant l'ancrage territorial du groupe FDJ. Ce mouvement de transformation commerciale consiste pour FDJ, par l'intermédiaire de sa filiale FDP, à internaliser sa force de vente en reprenant les secteurs commerciaux en propre. L'affirmation de FDJ en tant qu'acteur de la vie locale nécessite, tout à la fois, de mieux cerner les retombées de son activité sur les territoires, d'identifier l'ensemble de ses parties prenantes, de mieux cerner leurs attentes et de définir des modalités d'échange et de travail avec les différents acteurs. Le développement de l'ancrage territorial de l'entreprise nécessite également de former les représentants locaux du groupe FDJ et de définir les moyens et le niveau d'autonomie dont ils pourront disposer pour porter cette démarche.

La conduite de cette action doit tenir compte de la transformation commerciale en cours. D'ici là, FDJ prévoit d'identifier, à partir de quelques territoires pilotes, ses parties prenantes et de définir de manière plus précise ses axes et ses modalités d'intervention.

Au cours du dernier trimestre 2015, plusieurs initiatives ont été engagées pour mieux appréhender le rôle que FDJ pourrait tenir au niveau local.

Une réunion du Laboratoire Sociétal de FDJ s'est tenue début novembre afin de recueillir le point de vue de plusieurs organisations de la société civile sur les actions que FDJ pourrait mener au niveau local.



### 2.3.3. Contribuer à la bonne santé économique des détaillants et à leur maintien

FDJ souhaite participer, encore plus activement, au maintien du commerce de proximité dans le cadre de son activité commerciale. Pour mémoire, les détaillants ont vu le montant des commissions que FDJ leur a reversé progresser de manière très importante au cours des dernières années (+ 35 % depuis 2010), principalement grâce à la hausse du total des mises.

Le déploiement du nouveau terminal de jeu contribue à la bonne santé économique des détaillants. Il permet, en effet, de substituer à la logique de moratoire (maintien du dernier point de vente tirage d'une commune sans considération de son niveau de rentabilité) une logique plus économique, basée sur la baisse du niveau de rentabilité nécessaire à l'ouverture d'un point de vente tirage (le nouveau terminal de jeu unique pour l'ensemble des jeux FDJ autorise désormais l'implantation des jeux de tirage dans un plus grand nombre de commerces).

Le déploiement de la 3G au sein des points de vente et le pilote destiné à tester un mobilier allégé adapté aux besoins des plus petits points de vente s'inscrivent dans cette même logique de pérennisation de l'activité des points de vente en reposant sur l'abaissement de leur seuil de rentabilité.

100 % des points de vente tirage étaient équipés du nouveau terminal à lecture optique au 31 décembre 2015. Pour mémoire, cet objectif faisait partie des priorités RSE 2015.

En 2016, l'objectif sera de poursuivre le déploiement du nouveau terminal au sein des points de vente grattage et de poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre le pilote du mobilier allégé.

### 2.3.4. Investissement Socialement Responsable

Depuis 2011, l'entreprise place une part de ses investissements en ISR (Investissement Socialement Responsable). En 2015, 15 % des placements gérés via des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs mobilières) ont été réalisés sur des supports ISR. FDJ investit dans des OPCVM qui prêtent de l'argent à des contreparties bancaires ou entreprises qui bénéficient de bonnes notes extra-financières ISR. La proportion d'investissements ISR en 2016 devrait atteindre les 16 %.



Illustration d'un projet WWF soutenu par le jeu « Solidaires pour un monde meilleur ». Dans le village amérindien surinamais de Tepu, les habitants participent activement à la définition d'une nouvelle aire protégée de leur territoire. (© Laurens Gomes/WWF)



## 2.4. ENJEU « EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE POSITIVE »

La politique RSE de l'entreprise en matière d'environnement vise à innover pour une empreinte environnementale positive. FDJ allège son empreinte environnementale (en points de vente, sur ses sites et événements) en minimisant notamment ses flux logistiques, ses consommations en ressources non renouvelables et en organisant la dématérialisation progressive de ses documents administratifs. FDJ s'engage à recycler et/ou à donner autant que possible une seconde vie à ses produits, équipements et supports de communication en fin de vie. Par ailleurs, l'année 2015 a été marquée par la réalisation du troisième Bilan Carbone™ de FDJ et par le lancement du jeu « Solidaires pour un monde meilleur ».

### 2.4.1. Bilan Carbone™ de FDJ

Depuis 2007, FDJ s'est engagée à réduire son empreinte environnementale sur l'ensemble de son activité, de ses sites jusqu'à ses points de vente. FDJ a déjà mis en œuvre de nombreuses actions pour limiter son impact carbone depuis ses sites jusqu'aux points de vente : les tickets de grattage non utilisés sont recyclés ; la chaleur produite par son data center est récupérée pour chauffer les locaux ; depuis 2012, 100 % des supports de jeux sont imprimés sur papier issu de forêts

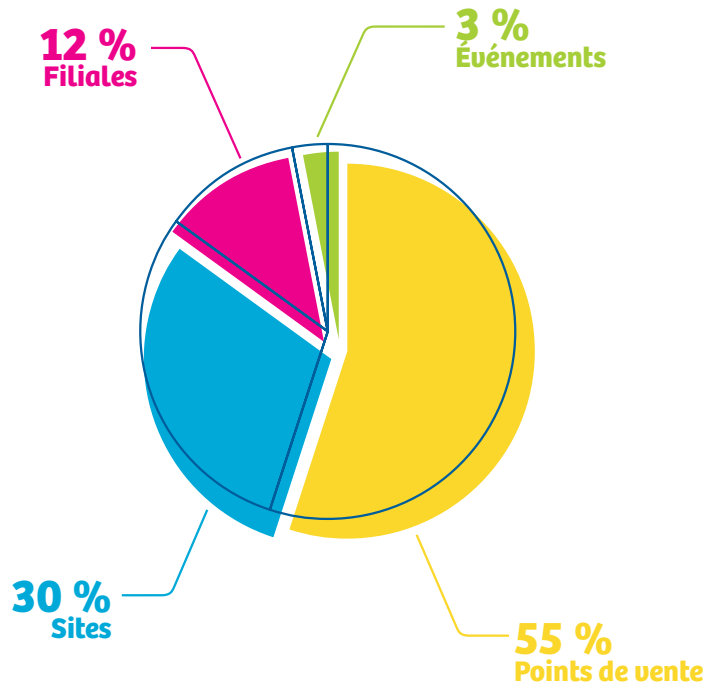
gérées durablement (FSC) ; les terminaux de jeu en fin de vie sont désormais recyclés ; l'espace joueurs n'a plus de système d'éclairage et enfin les nouvelles enseignes FDJ disposent d'un système d'éclairage par leds avec une durée de vie plus longue, qui permet de réduire les opérations de maintenance et ainsi de diminuer les déplacements.

En 2015, FDJ a réalisé son troisième Bilan Carbone™ (après 2007 et 2011). En huit ans, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué de 30 %, passant d'un total de 40 000 à 27 000 tonnes de CO<sub>2</sub> émises (à périmètre équivalent), alors que, sur la même période, l'activité a progressé d'environ 30 %. Pour la mesure réalisée en 2015 sur l'année 2014, FDJ s'est positionnée dans une démarche Groupe, en intégrant les émissions de GES de ses filiales. Ainsi, les émissions globales de GES ont été évaluées à 31 050 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Ce nouveau Bilan Carbone™ a permis d'identifier la répartition par type d'activité des émissions de CO<sub>2</sub> (cf. schéma page suivante). Par ailleurs, FDJ a pu déterminer les postes les plus émetteurs de carbone : les supports de jeux (bulletins, tickets et reçus) représentent 1/3 des émissions, soit 9 000 tonnes, viennent ensuite les déplacements des collaborateurs (domicile-travail + professionnels) avec les déplacements du réseau commercial qui représentent 7 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Suite à la réalisation de ce Bilan Carbone™, des échanges avec les métiers concernés ont permis de déterminer un plan d'actions pour réduire les émissions de GES. Ces actions concernent principalement les postes les plus émetteurs sur les sites et les points de vente. Ce plan d'actions a été établi à horizon 2020 en lien avec les objectifs du plan stratégique de l'entreprise. FDJ s'est fixé un objectif de réduction de 10 % des émissions de GES à l'horizon 2020 par rapport au niveau de 2014.

## RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE FDJ PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2014



### 2.4.2. Les actions de recyclage en points de vente

#### Les équipements techniques FDJ

Dans le cadre du déploiement du nouveau terminal (2014-2016) de prise de jeux Neptune, environ 23 000 anciens terminaux Quartz ont été recyclés. Dans le cadre de l'offre contractuelle, les composants des terminaux sont recyclés à 94 %. Par ailleurs, 77 distributeurs automatiques de jeux ont aussi été recyclés en 2015. En 2016, d'autres équipements de points de vente seront recyclés, notamment les anciens mobiliers, qui seront remplacés par des mobiliers respectant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

#### Les tickets, bulletins et reçus de jeux

FDJ a souhaité agir sur tout le cycle de vie de ses supports de jeux (tickets, bulletins et reçus de jeux). En amont : depuis 2012, les tickets proviennent de papier labellisé FSC (papier issu de forêts gérées durablement). En aval : la collecte et le recyclage des supports de jeux sont des actions qui ont commencé en 2012 via le recyclage de tous les supports de jeux issus de l'entrepôt FDJ (9,3 tonnes de tickets en 2015). FDJ a communiqué en 2015 à l'attention des détaillants et des joueurs afin de préciser que les tickets de grattage sont en papier 100 % recyclable, notamment en indiquant cette information au dos des tickets de grattage avec le picto Triman qui suggère de jeter le ticket dans une poubelle de tri sélectif et qui indique aussi que le ticket est recyclable. Par ailleurs, dans le cadre de la numérisation de son activité, FDJ prévoit la possibilité pour le joueur de préparer son bulletin de jeu depuis une application mobile puis de le valider en point de vente. Ainsi, la consommation de papier sera réduite.

### 2.4.3. Actions sur l'environnement de travail

En 2015, le troisième Bilan Carbone™ a permis de mesurer une baisse de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub> des sites FDJ. Cette réduction a pu être obtenue grâce aux différentes actions mises en place ces dernières années (suppression des chaudières fioul sur les sites de Vitrolles et Saint-Witz ; récupération de chaleur du data center sur le site de Vitrolles...). Par ailleurs, l'audit énergétique des sites FDJ et de l'ensemble de ses agences a mis en évidence un ensemble d'actions à mettre en place afin de diminuer les consommations énergétiques sur chaque site représentant des gains de 317 à 558 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Une procédure de gestion des déchets a été réalisée en 2015 puisque le recyclage fait partie des actions importantes menées par FDJ sur ses sites. Les déchets sont recyclés sur le site directement ou par le biais de prestataires, pour une prise en charge complète des déchets, du tri à la fin du recyclage. Depuis le début de l'année 2015, 176 tonnes de déchets ont pu déjà être recyclées. Concernant les transports, les contrats transporteurs imposent la norme EURO 5 liée à la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub>. Enfin, les transports aériens pour les DOM sont limités en faveur des transports maritimes.

### 2.4.4. Lancement du jeu « Solidaires pour un monde meilleur »

En novembre 2015, le jeu de grattage « Solidaires pour un monde meilleur », né de la volonté de plusieurs acteurs, dont FDJ et la société civile, et soutenu par les pouvoirs publics, a été lancé.

Ce jeu a fait écho à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ou COP21, événement majeur en France et à résonance mondiale pour le climat, qui s'est tenu du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. « Solidaires pour un monde meilleur » a permis de soutenir financièrement des projets concrets, et déjà engagés par la Fondation WWF France, pour lutter contre le dérèglement climatique et préserver la biodiversité. C'est un moyen innovant de participer au financement de projets environnementaux, de mettre en avant la solidarité et de sensibiliser les joueurs et le grand public à la cause du changement climatique. Les joueurs ont un rôle primordial dans le montant qui est alloué à WWF France : plus les ventes seront un succès, plus le montant reversé sera important, jusqu'à 2,4 M€ d'ici février 2016. Fin janvier 2016, le montant reversé à WWF France est de 2,28 M€.

Durant l'été 2015, un comité de sélection de 18 personnes a été mis en place pour déterminer les projets à soutenir, composé de représentants FDJ, de la Fondation WWF France, de l'Agence Française de Développement (AFD), du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, de l'Union Nationale des Diffuseurs de Presse (UNDP), et de personnalités représentant les joueurs. Les projets ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- lien avec le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité ;
- projets déjà engagés par la Fondation WWF France ;
- projets à l'international et en France.

La FDJ a tenu à ce que certains projets soutenus concernent le territoire français. Rappelons que la France est le seul pays européen à avoir un territoire en forêt amazonienne (Guyane française). Proposer ce jeu de grattage solidaire permet à FDJ de montrer que l'entreprise est présente sur les sujets climatiques et environnementaux, et qu'elle s'en soucie, tout comme elle travaille à réduire son impact environnemental.

*Les 10 projets retenus sont :*

1. Créer le plus grand puits de carbone au monde en Amazonie
2. Restaurer les forêts et le château d'eau du Grand Nouméa en Nouvelle-Calédonie
3. Préserver les mangroves à Madagascar
4. Mobiliser la jeunesse avec les Cafés Panda (conférences et challenges dédiés aux étudiants)
5. Restaurer les zones humides en Camargue pour l'adaptation au changement climatique
6. Protéger les grands cétacés contre les collisions dans le sanctuaire de Pelagos en Méditerranée
7. Préserver le parc national des montagnes du Rwenzori en Ouganda
8. Gérer les concessions pour la préservation et la restauration des écosystèmes à Sumatra en Indonésie
9. Favoriser l'accès aux énergies renouvelables à Madagascar
10. Conserver la forêt du bassin du Congo



## 2.5. ENJEU « DIVERSITÉ ET PERFORMANCE »

Porteur des valeurs de proximité, d'équité et de responsabilité, le groupe FDJ agit afin d'être un acteur exemplaire de la société et une entreprise fer de lance en matière d'innovation sociale. Offrir les mêmes chances d'épanouissement et de réussite professionnelle à tous les collaborateurs, en s'appuyant sur la richesse et la diversité de leurs profils, est son engagement phare depuis plusieurs années. FDJ veille à développer la qualité de vie au travail et l'employabilité au travers d'une politique RH ambitieuse. À l'ère de la complexité croissante et de la révolution numérique, il est fondamental de placer les collaborateurs au centre des préoccupations et de leur permettre d'être pleinement acteurs de l'ambition du groupe FDJ, de sa performance durable et de ses engagements sociétaux.

L'année 2015 a marqué un virage avec la mutation de la Direction des Ressources Humaines en Direction des Relations Humaines et de la Transformation. En effet, l'humain est au cœur des transformations indispensables à opérer, et notamment de la transformation numérique.

### 2.5.1. L'intelligence collective et la transformation au cœur de la stratégie RH

La politique RH vise à s'appuyer sur tout le potentiel créatif de ses collaborateurs et la diversité des talents, notamment au travers du développement de l'intelligence collective. Elle a renforcé en 2015 ses actions dans ce domaine par le développement d'ateliers d'intelligence collective (ZINC®) conçus et animés par des collaborateurs formés au dispositif, sur des sujets tels que le bien-être au travail, l'égalité femmes-hommes et des ateliers collaboratifs pour trouver des solutions à un problème complexe que les méthodes de travail « classiques » n'ont pas permis de résoudre.

Ces travaux ont notamment permis de concevoir un dispositif de formation numérique innovant et transversal au sein du groupe FDJ sur la RSE. Ce dispositif repose sur le déploiement, mi-2016, d'un COOC (Corporate Open Online Course).

Enfin, FDJ est impliquée au sein de Humaninnov, fondation d'utilité publique destinée à promouvoir l'intelligence collective au service de l'innovation territoriale sur des sujets sociétaux (emploi ou intergénération) en contribuant aux fonds de dotation et au mécénat de compétences.

### 2.5.2. Une politique managériale innovante

La politique managériale s'appuie depuis 2008 sur un ensemble de modules de formation à destination des managers sur des thèmes variés intégrant notamment la diversité et la RSE. Ces modules, déployés par petits groupes de managers et basés sur une pédagogie innovante, sont co-animés par un binôme composé d'un collaborateur de l'entreprise, expert du domaine concerné, et d'un intervenant extérieur.

Après identification des principaux axes de progrès, des actions d'amélioration associées et l'alignement selon le plan stratégique FDJ 2015-2020, un plan d'animation par strates managériales sera mis en œuvre en 2016 avec un lancement en parallèle d'actions communes à l'intention de l'ensemble de la ligne managériale. Ces travaux seront enrichis en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques observées dans d'autres entreprises. Enfin, une nouvelle formation « Manager à l'ère du numérique » sera proposée.

### 2.5.3. La politique d'insertion des personnes en situation de handicap au sein du groupe FDJ

L'équité et l'égalité des chances constituent l'ADN du groupe FDJ, qu'il s'agisse de son offre de produits ou de sa politique RH. Tous les talents ont leur chance d'entrer et de progresser à la FDJ. La politique Diversité a fait l'objet de nombreuses actions. Que ce soit pour changer de regard sur le handicap, pour promouvoir l'égalité professionnelle hommes-femmes et pour que tous les collaborateurs, quels que soient leur origine sociale, leur niveau de diplôme ou encore leur âge, trouvent leur place au sein de l'entreprise et développent leurs talents. La politique Diversité démontre sa réussite pour la troisième année consécutive, avec un taux d'emploi de personnes en situation de handicap supérieur à 6 % en 2015. La posture du groupe FDJ est de « participer à la mobilisation en faveur des personnes handicapées, en tant qu'employeur, en tant qu'opérateur de jeux et en tant qu'acteur de la société ».

En 2015, plusieurs actions ont été menées, notamment la sensibilisation des médecins du travail via le déploiement du livre blanc « Hangagés », l'accompagnement de la filiale FDP dans l'initialisation d'une collaboration avec des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Cette action faisait partie des priorités RSE 2015.

En 2016, les objectifs seront de maintenir le niveau d'excellence de FDJ et d'accompagner les filiales dans l'atteinte du taux de 6 % à moyen terme (particulièrement FDP) grâce à la mise en œuvre de la collaboration de FDP avec des ESAT autour de la distribution externalisée et au déploiement d'une opération groupe FDJ « THANDY QUOI » permettant de faire prendre conscience aux collaborateurs de leur intérêt à se faire reconnaître en qualité de « travailleur handicapé ».

### 2.5.4. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein du groupe FDJ

Depuis 2014, une communauté interne s'est mobilisée sur le thème de la mixité au sein du réseau social d'entreprise. FDJ a ciblé en 2015 deux thématiques prioritaires :

- la place des femmes dans la gouvernance FDJ, en particulier dans la ligne managériale ;
- l'égalité salariale hommes-femmes au sein de la filiale FDP.

Concernant la place des femmes dans la gouvernance FDJ, une formation pilote « Oser au féminin » a été élaborée en 2015, destinée à booster les femmes à des moments clés de leur carrière. La formation est réservée aux femmes afin de prendre conscience, en groupe, de biais cognitifs et de conditionnements sociétaux liés à la condition féminine. Par ailleurs, un accord d'entreprise FDJ sur l'« égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » a été signé, permettant d'intégrer comme indicateur de pilotage une proportion de femmes managers en 2020 en adéquation avec la proportion de femmes de l'entreprise (soit 44 % en 2015).

Autre preuve de l'engagement du groupe FDJ, la participation de Madame Stéphane Pallez, Présidente-Directrice Générale de FDJ, au « CEO's Champion » du Women's Forum, évoquant notamment les bonnes pratiques en matière de soutien de la représentation des femmes dans la gouvernance des entreprises. Madame Stéphane Pallez a également signé un appel à l'action pour soutenir le programme SAGA de l'Unesco, qui vise à suivre la progression des carrières des femmes dans les filières technologiques et l'innovation grâce à la mise en place d'indicateurs pertinents.

En 2016, les perspectives principales sont de mettre en place les moyens pour féminiser la ligne managériale avec le module de formation « Oser au féminin », une communication pour les collaborateurs et des ateliers collaboratifs afin de proposer des actions innovantes pour soutenir la progression des femmes dans la ligne managériale, et de rédiger un guide de la parentalité.

Concernant l'égalité salariale hommes-femmes au sein de la filiale FDP, cette année aura permis d'intégrer une enveloppe de « rattrapage » pour une mise en application à partir de 2016. Les perspectives pour l'année prochaine sont de mesurer le taux d'écart des salaires femmes-hommes à la FDP et de concevoir un plan d'actions de rattrapage pluriannuel.

### 2.5.5. La diversité des origines

Favoriser la diversité des origines sociales constitue également un pilier de la politique Diversité du groupe FDJ. Un partenariat avec l'association Mozaik RH (recrutement de collaborateurs issus de la diversité sociale) et le lancement du dispositif de parrainage « Nos Quartiers ont des Talents » au sein du groupe FDJ, avec 28 parrains et marraines qui accompagnent des jeunes dans leur recherche d'emploi, ont marqué cette année 2015.

2016 sera l'occasion de poursuivre ces deux partenariats et de mettre en place des tests pour les jeunes diplômés et apprentis (avant le sourcing) afin de favoriser la diversité dans le choix des CV auprès des opérationnels.

### 2.5.6. La diversité des âges

Avec plus de 6 % de jeunes en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), FDJ a été qualifiée de « très performante » (Vigeo/label Diversité). Pour atteindre un tel niveau, FDJ a recruté en 2015 88 alternants, dont 5 ont été recrutés à la fin de leur contrat (CDI ou CDD), allant au-delà des objectifs fixés dans le cadre du contrat génération (objectif de 45 alternants pour 2015 dont 10 % recrutés à l'issue de leur contrat). À noter que FDJ a également recruté 28 stagiaires en 2015. 2015 aura aussi été l'occasion de mettre en place des partenariats avec 3 écoles (AMOS, Sup des RH et Web School Factory).

Concernant la politique de gestion des seniors, 2016 sera l'occasion de créer une communauté dédiée aux seniors et des ateliers collaboratifs permettant d'identifier leurs attentes (par exemple : reverse mentoring, accompagnement dans la transformation numérique de l'entreprise).

### 2.5.7. Du bien-être au travail au « mieux vivre et travailler ensemble »

FDJ a jusqu'à présent mené une politique de bien-être au travail, capitalisant sur un « Observatoire du bien-être au travail » (OBET) composé de 14 collaborateurs. Cette démarche a contribué notamment, en 2014, à l'obtention de la certification OHSAS 18001 (système de management de la santé et de la sécurité au travail) pour les sites de FDJ (démarche exigeante qui suppose une concertation étroite et collaborative avec tous les acteurs de l'entreprise).

En 2015, des ateliers de travail ont permis de définir la nouvelle vision pour le groupe FDJ (le mieux vivre et travailler ensemble). En 2016, l'objectif sera de lancer deux actions concrètes issues de cette nouvelle démarche.



## 2.6. CHANTIER TRANSVERSAL RSE

Ce chantier transversal RSE est organisé via une gouvernance adaptée pour atteindre les objectifs des 5 enjeux RSE, qui consiste à animer, piloter et conseiller.

Les responsabilités sont réparties d'une part entre le Comité Développement Durable issu du Conseil d'administration de l'entreprise et d'autre part les métiers de l'entreprise :

- Le Comité Développement Durable a été réuni trois fois en 2015.
- Les instances de direction suivent le bon déroulé de la politique RSE et de la composante RSE des programmes stratégiques, arbitrent les décisions clés et suivent les macro-indicateurs RSE.
- Les responsables d'actions RSE répartis dans les différents métiers FDJ ont eu des objectifs RSE intégrés à leur feuille de route 2015.

### 2.6.1. Système de Management Intégré (SMI)

FDJ évolue dans un secteur très réglementé de par la nature particulière de ses activités. Depuis 2011, FDJ a mis en place un Système de Management Intégré, baptisé SMILE (Système de Management, Intégrez-Le !), faisant ainsi évoluer son approche couplant jusqu'ici Contrôle interne et Qualité.

Le Système de Management Intégré permet à FDJ de disposer d'un cadre structurant pour guider la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques et des engagements de chacun, dans le respect des normes et des standards. Le Système de Management Intégré FDJ s'appuie sur 6 piliers fondamentaux dont la RSE fait partie intégrante, sur la base de la norme ISO 26000<sup>(5)</sup>.

Au cours de l'année 2015, FDJ a enrichi son SMI et poursuivi son programme de déploiement, dans le respect de la démarche Gouvernance, Risques et Conformité, et l'a aligné sur la nouvelle stratégie du groupe FDJ. Les travaux se sont également concentrés sur les macroprocessus de FDJ (comprenant 3 grandes familles : pilotage, métier et support). Des plans de maîtrise des risques ont ainsi été élaborés ou mis à jour.

Les travaux de veille réalisés sur l'ensemble du spectre des référentiels applicables au Système de Management Intégré du groupe FDJ ont permis notamment d'anticiper les évolutions requises pour se conformer aux exigences de la nouvelle version de la norme ISO 9001 publiée en septembre 2015.

(5) Les piliers du SMI sont « Contrôle interne » (s'appuyant sur le cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers), « Qualité » (fondé sur la norme ISO 9001), « Sécurité de l'information » (basé sur la norme ISO 27001), « Développement durable-RSE » (s'appuyant sur la norme ISO 26000), « Santé et Sécurité au travail » (s'appuyant sur la norme OHSAS 18001) et « Éthique ».



Ainsi, FDJ a déjà obtenu les certifications pour 2 périmètres (« gérer les opérations en support du réseau de vente » et « immobilier et environnement de travail ») de SMILE sur la base de ce nouveau référentiel.

Le déploiement du Système de Management Intégré dans les filiales s'est poursuivi en 2015 prioritairement pour la filiale FDP.

Le déploiement se poursuivra en 2016 avec l'ambition de pérenniser les résultats déjà acquis, de renforcer les actions en cours, d'élargir leur périmètre au sein de FDJ et de ses filiales pour ainsi contribuer efficacement à la maîtrise des risques et à l'amélioration des performances du Groupe.

### **2.6.2. Formation RSE par métier**

Pour que chaque métier de l'entreprise s'approprie les plans d'actions RSE et en comprenne les enjeux, un plan de formation spécifique et sur mesure a été entrepris depuis 2012. En effet, chaque formation RSE par métier a pour objectif de comprendre et d'intégrer la stratégie RSE dans les missions du métier concerné. L'une des priorités RSE 2015 était de mettre en œuvre une formation « RSE inside » dédiée aux équipes commerciales et marketing. Cette formation a permis de mobiliser plus de 60 collaborateurs et managers sur deux sessions co-animées par un animateur externe et des collaborateurs FDJ et illustrées par des témoignages externes. Cet objectif atteint de former 60 collaborateurs fait partie des critères d'intéressement de l'entreprise pour 2015.

### **2.6.3. Communication interne**

Dans le cadre de la mission du chantier transversal RSE, l'action de sensibilisation à la RSE pour tous les collaborateurs est valorisée chaque année lors de la Semaine du Développement Durable, avec des animations dispensées sur les sites de l'entreprise. En 2015, la Semaine du Développement a été placée sous le signe de la protection de l'environnement en référence à la COP21. Des « DD breaks », rendez-vous de 45 minutes, ont été organisés sur les 3 sites FDJ en présence de WWF France. Les collaborateurs ont été sensibilisés aux actions de protection de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique dans les projets qui seront financés par FDJ dans le cadre du jeu « Solidaires pour un monde meilleur ».

Par ailleurs, une communauté RSE a été créée au sein du réseau social d'entreprise destiné à tous les collaborateurs. Cette communauté est un lieu de partage d'informations (articles, documents, vidéos...) et d'échange de bonnes pratiques autour de la problématique de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Cet espace permet de relayer les actualités importantes du Développement Durable et de sensibiliser les collaborateurs à la RSE.

### 3. PERSPECTIVES 2016

Les orientations de la stratégie RSE de FDJ pour 2016 ont été bâties à la lumière des ambitions du nouveau plan stratégique de l'entreprise à l'horizon 2020, des résultats de son étude de matérialité et de sa maturité acquise dans le domaine de la RSE depuis de nombreuses années. Ainsi, la politique RSE de FDJ s'articule entre un axe fort de prévention des risques liés au Jeu Responsable et une volonté affirmée de poursuivre son engagement sociétal.

À l'aune de ce nouveau contexte, ajuster l'architecture de la politique RSE semblait naturel et pertinent. Ainsi, la politique RSE de FDJ s'articulera désormais autour de 4 engagements veillant à délivrer un bénéfice à chacune de ses parties prenantes. Par ses engagements, FDJ souhaite exprimer la manière dont elle s'investit dans l'intérêt de tous ses publics, comment elle agit pour eux et avec eux.

Demain, FDJ devra relever de nouveaux défis dans un contexte en profonde mutation à la fois de son activité, du comportement de ses consommateurs et des préoccupations sociétales.

Sa mission demeure identique : divertir les Français dans un cadre protecteur. FDJ devra ainsi opérer en prenant en compte les nouveaux risques potentiels suscités par les innovations de son offre et la numérisation. Cette transformation digitale sera aussi source d'opportunités pour toujours mieux protéger et accompagner ses joueurs.

Développer son activité révèle autant d'occasions d'affirmer son rôle d'opérateur engagé. Ainsi FDJ va-t-elle renforcer les actions permettant de pallier les risques depuis la conception de l'offre (processus interne plus agile, modernisation des outils d'évaluation de l'offre) jusqu'à l'accompagnement des joueurs (outils de pilotage des pratiques et information) et du réseau de vente. FDJ entend également renforcer ses plans d'actions afin de faire toujours mieux obstacle au jeu des mineurs, une des préoccupations majeures de l'entreprise et de ses parties prenantes. Afin de proposer une offre de jeux aux contours sécurisés, FDJ développera la connaissance de ses clients pour mieux répondre à leurs attentes et à leur souhait de protection. Cette meilleure connaissance évoluera dans le sens d'une identification progressive des joueurs (de paris sportifs notamment) dans un objectif de lutte contre la fraude et le blanchiment permettant de protéger ses clients et son réseau de vente. L'intégrité des opérations de jeu et plus globalement de l'ensemble de l'activité de FDJ étant essentielle, l'entreprise poursuivra également dans ce domaine des objectifs ambitieux.

Si la prévention des risques liés au Jeu Responsable est un pan majeur et incontournable de sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise, FDJ entend également demeurer une entreprise engagée et porteuse d'idées neuves. L'entreprise poursuivra ainsi ses actions de solidarité grâce à sa Fondation d'entreprise et initiera une démarche visant à contribuer au dynamisme des territoires en lien avec son réseau de vente. Employeur engagé, FDJ continuera à promouvoir la diversité (sexe, âge, origine sociale, handicap) comme source de richesse et de performance pour ses 1 800 collaborateurs.

Enfin, être pionnier, défendre ses convictions et avancer avec ses parties prenantes, avec lesquelles FDJ souhaite être toujours plus en interaction, constituent la manière dont le Groupe entend conduire et faire grandir sa Responsabilité Sociétale.

## 4. REPORTING RSE 2015

### 4.1. REVUE DES INDICATEURS 2015

FDJ publie tous les ans un reporting extra-financier ayant pour but d'évaluer et de rendre compte de sa performance RSE auprès de ses parties prenantes. Il se décompose en 2 parties :

- un reporting réglementaire, pour répondre à la réglementation applicable à FDJ en matière de reporting extra-financier, selon l'article 225 de la loi de Grenelle II. L'un des Commissaires aux Comptes, désigné OTI (Organisme Tiers Indépendant) vérifie la présence des 29 thématiques requises par Grenelle II ;

- un reporting de performance, démarche volontaire depuis 2008, permettant de mesurer la performance de la politique RSE et de piloter le programme des actions. Ces indicateurs sont vérifiés par le même OTI dans le but d'obtenir une attestation d'assurance.

En 2015, pour davantage de lisibilité et de cohérence, FDJ a souhaité regrouper dans une seule et même partie les deux reportings RSE : le reporting réglementaire et le reporting de performance RSE. Un code permettra de faire la différence entre les indicateurs répondant à l'attestation de présence requise par Grenelle II et les indicateurs de performance.

Afin d'être conforme au respect de la réglementation qui impose que le reporting réglementaire soit inclus dans le rapport de gestion, le rapport RSE 2015 fait donc partie intégrante du rapport de gestion.

La performance de FDJ est suivie sur la base d'indicateurs pertinents vis-à-vis de son activité. Ceux-ci sont alignés selon le décret d'application de la loi Grenelle II et selon les recommandations du GRI (Global Reporting Initiative, version G4) : FDJ présente en fin de document deux tables de correspondance des indicateurs RSE FDJ avec le référentiel GRI G4 et l'article 225 de la loi Grenelle II.

Cette année, FDJ publie 70 indicateurs (dont 37 répondent à Grenelle II). Parmi les 70 indicateurs publiés, 33 sont vérifiés par l'OTI (Organisme Tiers Indépendant).

Un protocole de reporting précise les règles et méthodes de collecte, de calcul, de contrôle et de consolidation. La note méthodologique, détaillant les méthodes de calcul des indicateurs, est disponible sur le site [groupefdj.com](http://groupefdj.com).

Les informations RSE présentées dans le rapport sont publiées sur deux années (N et N-1) pour la maison mère (périmètre FDJ) et pour le Groupe (périmètre Groupe) lorsque cela est possible. Dans le cas d'indicateurs pertinents uniquement sur certaines filiales, il a été décidé de considérer que le périmètre Groupe était couvert lorsque toutes ces filiales avaient remonté l'information. Dans le cas où des exclusions de périmètre sont à noter, celles-ci sont mentionnées sous les indicateurs concernés.

Le périmètre Groupe retenu pour l'exercice 2015 comprend la maison mère, ainsi que l'ensemble des filiales en intégration globale dans les comptes financiers : La Française d'Images, LotSys, La Française de Motivation, La Pacifique des Jeux, la Société de Gestion de l'Échappée, FDJ Développement et FDP. Deux filiales en intégration globale dans les comptes financiers sont exclues du périmètre :

- Internationale des Jeux, car il s'agit d'une holding qui n'a d'autre activité que la détention des titres d'une autre filiale consolidée par mise en équivalence ;
- Laverock von Schoultz (LVS), qui représente 2 % des effectifs Groupe et qui n'a pas pu être intégrée au périmètre analysé. Le groupe FDJ s'engage à réfléchir pour les exercices futurs à l'intégration progressive de cette filiale.

Par conséquent, le périmètre Groupe retenu pour l'exercice 2015 couvre 98 % des effectifs totaux.

Les informations RSE incluses dans le reporting RSE 2015 sont présentées dans l'ordre suivant : Management transverse RSE, Jeu Responsable et Serein, Pratiques commerciales et partenariales responsables, Empreinte environnementale positive, Tissu local dynamique et Diversité & performance.



## MANAGEMENT TRANSVERSE RSE

## Périmètre Groupe

003 - Certification WLA SCS (Security Control Standard) / ISO 27001	2014	2015
		oui

Contractuellement, FDJ et les neuf autres loteries qui exploitent le jeu Euro Millions doivent obtenir un agrément spécifique. Son obtention nécessite la conformité sur des critères spécifiques au jeu et la certification WLA (World Lottery Association) SCS. Cette certification repose elle-même sur une certification ISO 27001. Les standards ISO 27001 concernent la mise en œuvre d'un système de management sur la gestion des risques en matière de sécurité de l'information. FDJ a choisi de porter le champ de cette certification sur l'ensemble de ses processus. L'audit de certification annuel s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2015 et a donné lieu au maintien de la certification WLA SCS, obtenue pour la première fois en 2008.

## Périmètre Groupe

▲ 004 - Information qualitative sur les conditions de dialogue avec les parties prenantes
---

FDJ a mis en place une structure d'échanges et de dialogue avec la société civile, baptisée « Laboratoire Sociétal ». Cette instance s'inscrit dans le prolongement des échanges réguliers conduits depuis 2006 entre les Organisations de la Société Civile (OSC) et FDJ. Le Laboratoire Sociétal est composé d'associations de différentes natures permettant d'aborder les principaux sujets sociétaux liés à l'activité de FDJ. Ces OSC œuvrent dans les domaines suivants : sanitaire et social, prévention liée aux problématiques du jeu d'argent, modèles économiques alternatifs et inégalités, association de réflexion et de pédagogie sur le développement durable, association de consommateurs. Le Laboratoire Sociétal réunit aussi des collaborateurs FDJ experts des domaines traités. Le Laboratoire Sociétal constitue pour FDJ un système d'écoute permanente de la société civile. Il permet de nourrir notre stratégie RSE, d'enrichir et d'ajuster nos plans d'actions au regard des préoccupations de la société liées à certains impacts de l'activité de FDJ. Ainsi le sujet du Jeu Responsable est-il fréquemment au cœur des échanges du Laboratoire. Enfin, cette instance de dialogue permet également des réflexions collégiales sur des thèmes encore embryonnaires. En 2015, trois réunions se sont tenues. En mars, le thème de la communication responsable fut l'objet de la première réunion de l'année. En juin, les résultats de l'étude « Mineurs, jeunes adultes et jeu d'argent » ont été partagés et des travaux en sous-groupes ont permis d'approfondir les enseignements majeurs de l'étude. Notons que cette étude, menée par un institut privé, répondait à une demande formalisée par les OSC. Enfin, en novembre, la session du Laboratoire Sociétal visait à produire des pistes de travail sur le thème « Comment FDJ peut-elle répondre aux besoins sociétaux dans les territoires ? ». Cette dernière réunion de l'année a pris la forme d'un atelier d'intelligence collective, animé par une spécialiste de ce domaine, par ailleurs membre du Laboratoire Sociétal au titre de son association.

## Périmètre FDJ

	2014	2015
011 - Nombre de collaborateurs en CDI et CDD formés au développement durable au cours de l'exercice	348	340
013 - Nombre de collaborateurs en CDI et CDD formés au développement durable par spécificité métier au cours de l'exercice	97	62

FDJ prolonge son engagement développement durable au travers de son offre de formation. L'entreprise propose plusieurs actions de formation auprès des managers au travers des « Plans d'Actions Managériaux » (PAM) dont des modules Diversité et Jeu Responsable. D'autres modules existent : PAM 1 (Manager 1<sup>er</sup> acteur des RH) destiné aux nouveaux managers, PAM 6 (Leadership), PAM 7 (Accompagnement du changement) et PAM 8 (Reconnaissance et rémunération). De plus, FDJ développe des formations au développement durable spécifiques et adaptées à certains métiers de l'entreprise. En 2015, le PAM 5 a été adapté aux métiers du marketing et du commercial. Ce sont au total 340 collaborateurs qui ont été formés au développement durable cette année dont 62 en 2015 pour les métiers du marketing et du commercial.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe



## ENJEU « JEU RESPONSABLE ET SEREIN »

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
▲ 101 - Certification aux standards de Jeu Responsable	oui	oui

FDJ fait preuve d'une expertise faisant d'elle un opérateur de référence internationale en matière de Jeu Responsable et de lutte contre l'addiction. En décembre 2012, l'AFNOR a d'ailleurs renouvelé pour trois ans la certification de l'entreprise aux standards de Jeu Responsable de l'association European Lotteries, en lui attribuant la note maximale. L'audit complet de recertification qui a été mené en décembre 2015 a confirmé ce haut niveau de résultat avec 100 % de conformité.

	Périmètre Groupe*	
	2014	2015
▲ 102 - Sommes reversées dans le cadre des partenariats Jeu Responsable de FDJ au cours de l'exercice	816 K€	1 032 K€

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

Le soutien accordé par FDJ à la recherche (scientifique et académique) ainsi qu'aux structures d'aide s'est élevé en 2015 à légèrement plus de 1 M€ (1,032 M€), soit une hausse de 66 % depuis 2010. FDJ a poursuivi et consolidé les liens durables qu'elle entretient avec les associations accompagnant les personnes en situation de vulnérabilité et les joueurs excessifs (SOS Joueurs, CRESUS<sup>(6)</sup>, SEDAP<sup>(7)</sup>, e-Enfance, FNEPE<sup>(8)</sup>, Croix-Rouge française, Secours Populaire français...), ainsi qu'avec le monde scientifique (l'IFAC<sup>(9)</sup> du CHU de Nantes) et universitaire (GIS « Jeu et sociétés » : à noter que le GIS<sup>(10)</sup> dépasse le cadre d'activité de FDJ). Il encourage l'émergence d'études afin de mieux cerner les phénomènes culturels, économiques et sociaux associés au secteur du jeu en général, dont les jeux de hasard et d'argent. En 2015, elle a intensifié son soutien au monde scientifique et hospitalo-universitaire en apportant une dotation de mécénat à la Fondation pour la Recherche Médicale, à l'université Diderot et au fonds Actions Addictions. Elle a également facilité le partage des connaissances autour de la recherche-action sur « les situations de vulnérabilité dans les points de vente-bars FDJ », auprès des acteurs médico-sociaux de l'addictologie (en s'appuyant notamment sur les unions régionales de la Fédération Addiction).

2015 a également été l'occasion de tester et lancer, avec l'aide active de FDJ, des actions de réduction des risques adaptées au jeu : ainsi, en points de vente FDJ, des opérations menées par des experts du médico-social ont permis d'échanger avec des détaillants volontaires confrontés à des joueurs problématiques et ne trouvant pas de solution avec les outils mis à leur disposition.

Le travail se poursuivra en 2016 autour d'un programme expérimental visant à favoriser les coopérations entre les lieux de jeu et les CSAPA<sup>(11)</sup> porteurs de binômes Addictions sans Substance. En matière de repérage précoce en milieu scolaire, FDJ a apporté un soutien, limité à un apport financier, au programme de prévention « Bien Jouer » porté par la SEDAP en lien avec CRESUS (éducation au hasard et éducation budgétaire). L'évaluation en cours du programme a reçu l'intérêt de la MILDECA<sup>(12)</sup>. Dans un contexte de développement des pilotes en matière de réduction des risques adaptée au jeu, et afin de se recentrer sur le cœur d'activité de FDJ, il a été décidé à l'avenir :

- 1) de privilégier les recherches et études directement liées aux jeux de hasard et d'argent, dans le cadre du soutien accordé au milieu scientifique dans le domaine des addictions ;
- 2) de se recentrer autant que possible autour de la prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs, dans le cadre des partenariats ciblant des personnes en situation de vulnérabilité et les joueurs excessifs (réflexion en cours avec la Croix-Rouge française et la FNEPE).

Pour finir, FDJ est très attentive aux liens d'intérêt vis-à-vis des structures soutenues par le programme Jeu Responsable. À ce titre, afin de ne pas les fragiliser, une réflexion sur les règles et méthodes de travail prudentielles a été initiée en 2015 : dans un premier temps, la convention de mécénat a été retravaillée pour clarifier la mission de FDJ et renforcer l'indépendance du « mécéné ».

(6) CRESUS : Chambre Régionale du Surendettement Social.

(7) SEDAP : Société d'Entraide et D'Action Psychologique.

(8) FNEPE : Fédération Nationale des Écoles, des Parents et des Éducateurs.

(9) IFAC : Institut de Formation, d'Animation et de Conseil.

(10) GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique.

(11) CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

(12) MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives.

## Périmètre Groupe

## ▲ 103 - Information qualitative sur les actions de prévention de la corruption et du blanchiment

S'agissant de la lutte contre le blanchiment, outre la mise en œuvre des obligations de vigilance prévues par la Loi, et par les lignes de conduite fixées par les régulateurs (ARJEL<sup>(13)</sup> et Service Central des Courses et Jeux), l'action de FDJ consiste à appliquer le Plan d'Action Anti-Blanchiment présenté à notre ministre de tutelle. Nous serons évidemment vigilants à respecter les éléments qui seront prévus dans la loi qui découlera de la 4<sup>e</sup> Directive relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT). Ce plan d'actions confidentiel détaille les mesures de contrôle des transactions (prises de jeux, paiements de gains, bénéficiaires du paiement, réseau de vente). Pour l'année 2015, les principales orientations du plan stratégique présenté à la COJEX (Commission consultative des Jeux et paris sous droits EXclusifs) ont eu pour objectif d'améliorer la connaissance des joueurs et des détaillants. Pour la connaissance des joueurs, des indicateurs de mesure tels que le nom, le prénom et la date de naissance sont demandés pour des paiements de 200 € minimum pour les jeux de grattage et 300 € pour les jeux de tirage et paris sportifs. Pour mieux connaître les détaillants, dans une logique de prévention du risque de blanchiment, des formations sur l'obligation de vigilance en matière de risque de blanchiment d'argent ont été organisées. Un support de formation spécifique a été créé en 2015 à cet usage. Un plan de formation dédié aux 500 détaillants « paris sportifs » les plus importants en termes de chiffre d'affaires a été engagé pour les sensibiliser avant l'UEFA EURO 2016™, au cours duquel l'intervention relative au monde du jeu de TRACFIN s'est révélée être un élément majeur du dispositif.

## Périmètre Groupe\*

113 - Part des détaillants uniques inspectés sur les procédures sécurité au cours de l'exercice	2014	2015
	99,8 %	100 %

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

31 886 inspections ont été réalisées en 2015 (Métropole, Antilles, Guyane et Réunion). L'objectif de ces inspections est de s'assurer de la conformité des points de vente sur les aspects commerciaux, contractuels, réglementaires et comportementaux. FDJ accompagne les détaillants dans la mise en application de ces critères fondamentaux pour assurer leur développement commercial.

## Périmètre Groupe\*

▲ 114 - Pourcentage des détaillants inspectés au cours de l'exercice chez lesquels les brochures « Quel joueur êtes-vous ? » sont disponibles et bien visibles	2014	2015
	96 %	96 %

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

La brochure « Quel joueur êtes-vous ? » offre aux joueurs la possibilité d'auto-évaluer leur comportement vis-à-vis du jeu. Cette brochure bénéficie d'une bonne présence et d'une bonne visibilité dans les points de vente.

## Périmètre Groupe

▲ 121 - Nombre de joueurs FDJ (en millions)	2014	2015
	26,9	26,3
▲ 123 - Mise totale moyenne hebdomadaire par joueur au cours de l'exercice (en €/semaine)	9,30	10,02

Le nombre de joueurs a été calculé suite à une étude barométrique annuelle menée par l'institut TNS. Un échantillon de 5 014 individus de 18 ans et plus représentatif de la population française a été interrogé pour connaître ses pratiques de jeu. Le nombre de joueurs a été obtenu en extrapolant le résultat obtenu sur l'échantillon à l'ensemble de la population.

En 2015, les Français sont restés très nombreux à jouer des sommes modérées malgré un léger recul du nombre de joueurs Euro Millions-My Million.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe

(13) ARJEL : Autorité de Régulation des Jeux En Ligne.

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
131 - Nombre de visiteurs uniques mensuels de l'onglet Jeu Responsable du site Internet fdj.fr	29 040	23 820

Le nombre de visiteurs mensuels de l'onglet Jeu Responsable baisse en raison d'une fréquentation moindre du site fdj.fr (- 19 % vs 2014). L'onglet Jeu Responsable permet d'accompagner le joueur dans sa pratique de jeu en lui délivrant des conseils et des outils pour évaluer son comportement.

	Périmètre Groupe*	
	2014	2015
▲ 133 - Nombre de participations des grands gagnants aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement	209	199

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

En 2015, le service Relations Gagnants a proposé 18 sessions d'information aux grands gagnants (vs 20 en 2014). Le nombre de participants par session était de 11 vs 9 en 2014. Les gagnants viennent en général accompagnés, créant ainsi des groupes de 20 personnes en moyenne, ce qui garantit la qualité des échanges. Les gagnants entre 500 K€ et 1 M€ peuvent participer uniquement aux ateliers d'information consacrés à la finance et à la fiscalité. Les gagnants de 1 M€ et plus peuvent participer à l'ensemble des ateliers proposés dans le programme.

	Périmètre Groupe*	
	2014	2015
134 - Taux de satisfaction des grands gagnants ayant participé aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement	96 %	98 %

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

Un programme d'accompagnement est proposé aux grands gagnants prenant la forme d'activités variées : ateliers d'information, déjeuners débats, moments de convivialité et rencontres. Les participants aux sessions sont à 98 % satisfaits ou très satisfaits des sessions proposées (fond et format). Les participants après chaque atelier remplissent une fiche de satisfaction permettant de suivre ce taux.

	Périmètre Groupe*	
	2014	2015
▲ 135 - Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque vert parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr	NA	96 %
▲ 136 - Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque orange parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr	NA	3 %
▲ 137 - Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque rouge parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr	NA	1 %

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

Ces taux sont issus du logiciel Playscan acheté clés en main par FDJ et dont le but est d'évaluer le comportement des joueurs sur le site fdj.fr. Une analyse multicritère permet de teinter le joueur d'une couleur (vert, orange, rouge) selon son comportement de jeu (montant des mises, nombre de prises de jeux, etc.) durant les 10 dernières semaines. 96 % des joueurs inscrits sont récréatifs. Lorsque la pratique de jeu engendre un changement de couleur, le joueur en est directement informé. Les joueurs teintés de rouge ne reçoivent plus de sollicitations commerciales. Une nouvelle version du logiciel a été implémentée en juillet 2015, les résultats portent donc sur le second semestre de l'année. Cette donnée n'est pas connue en 2014 car la version du logiciel était différente et l'indicateur est nouveau.

▲ 138 - Taux d'efficacité des communications FDJ et focus Jeu Responsable	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	47 %	57 %

Cet indicateur est nouveau. Ce taux reflète le pourcentage des sondés qui, parmi différents choix de réponses possibles, estiment que « les communications de FDJ incitent à jouer mais sans excès ». Cette question est posée dans le baromètre Marque mené par l'institut OpinionWay auprès de 2 000 personnes (18 ans et plus) ayant vu, lu ou entendu des communications/publicités récentes de FDJ. Cette forte hausse témoigne de l'image responsable de FDJ, notamment dans ses communications.

▲ 204 - Taux d'information sur les risques de dépendance au jeu	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	66 %	67 %

Le niveau d'information sur les risques de dépendance au jeu reste stable vs 2014. Ce résultat reflète le maintien de l'engagement de FDJ pour limiter les risques de dépendance au jeu. Ce taux est issu de la question : « Diriez-vous que l'affirmation suivante s'applique bien ou mal à l'entreprise FDJ : FDJ est une entreprise qui informe bien le public sur les risques de dépendance au jeu ». Cette question est posée dans un baromètre annuel mené par OpinionWay auprès de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus et s'adresse particulièrement aux connaisseurs de la marque FDJ.



## PRATIQUES COMMERCIALES ET PARTENARIALES RESPONSABLES

201 - Taux de satisfaction des clients Internet, utilisateurs du Service Clients	Périmètre Groupe*	
	2014	2015
	83 %	84 %

\* Exclusion : Pacifique des Jeux.

Tous les ans, FDJ mène un baromètre de satisfaction auprès des clients Internet ayant contacté le Service Clients par téléphone ou mail (part la plus importante de l'activité du Service Clients). Sont satisfaits les clients qui considèrent que leur demande a été résolue et qui ont donné une note supérieure ou égale à 7. Le taux est stable et reflète un bon niveau de satisfaction du Service Clients.

▲ 203 - Taux d'information sur les chances de gagner	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	60 %	64 %

Comparé à 2014, davantage de joueurs estiment que FDJ est une entreprise qui les informe bien sur leurs chances de gagner. Ce taux est cohérent avec le niveau de confiance accordée à FDJ, qui croît également (60 % vs 57 % en 2014). Ce taux est obtenu en réponse à la question « Diriez-vous que l'information suivante s'applique bien ou mal à l'entreprise FDJ : FDJ est une entreprise qui informe bien les joueurs sur leurs chances de gagner ». Cette question est posée dans un baromètre annuel mené par OpinionWay auprès de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus et s'adresse particulièrement aux connaisseurs de la marque FDJ.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe



205 - Image de FDJ concernant son éthique et ses valeurs	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	49 %	53 %

Ce taux retrouve son niveau de 2013. Ce taux est issu de la question : « Diriez-vous que l'affirmation suivante s'applique bien ou mal à l'entreprise FDJ : FDJ est une entreprise qui a des valeurs morales, une éthique ». Cette question est posée dans un baromètre annuel mené par OpinionWay auprès de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus et s'adresse particulièrement aux connaisseurs de la marque FDJ.

▲ 211 - Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	100 %	100 %

L'une des actions de la politique RSE de FDJ est de promouvoir les achats responsables. Depuis 2013, 100 % des dossiers de consultation intègrent au moins un des critères RSE suivants : charte d'engagement fournisseur signée, données RSE renseignées et/ou clause RSE.

▲ 214 - Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social	Périmètre FDJ	
	2014	2015
	100 %	98 %

Le chiffre d'affaires des objets promotionnels a augmenté en 2015 dans le cadre d'opérations menées autour de l'événement Euro 2016 et du jeu Amigo. Parmi les objets promotionnels, les fabrications spéciales effectuées dans les pays à risque représentent 56 % de l'ensemble des commandes d'objets promotionnels. 98 % des fabrications sont couvertes par des audits soit SA 8000, soit sur des critères sociaux.

▲ 216 - Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats	Périmètre FDJ	
	2014	2015

La politique Achats Responsables a été revue en 2015. Les actions menées correspondent à une mise à jour du questionnaire RSE, annexe aux dossiers de consultation, afin de couvrir les critères sociaux et éthiques. La cartographie des risques achats y compris les risques RSE a aussi été mise à jour. Une analyse menée en 2015 de l'empreinte économique de FDJ au travers de ses achats révèle que sur les 374 M€ d'achats effectués en 2014, 90 % (en valeur et en volume) sont réalisés auprès et par des fournisseurs implantés en France parmi lesquels 73 % sont des PME. Il en ressort que FDJ contribue au développement économique des régions « Île-de-France », « Auvergne-Rhône-Alpes » et « Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Un projet d'harmonisation de la politique d'achats au niveau du Groupe est prévu en 2016.



## TISSU LOCAL DYNAMIQUE

313 - Montant des aides versées à des causes d'intérêt général par la Fondation d'entreprise FDJ au cours de l'exercice	Périmètre Groupe	
	2014	2015
	2 995 K€	3 414 K€

L'augmentation des dépenses en 2015 reflète la mise en œuvre de plusieurs nouveaux projets et partenariats, au profit de tous les axes de la Fondation d'entreprise FDJ (sport de haut niveau, solidarité) et en particulier au profit de l'axe « Handicap », qui représente, en 2015, 25 % des dépenses de mécénat de la Fondation d'entreprise FDJ (contre 20 % en 2014). À noter, pour cette année, la première participation au Tour de France à la Voile avec le skipper Damien Seguin, la réalisation d'une enquête « Sport et handicap » et un partenariat avec le Comité Paralympique. Ces nouveaux projets viennent compléter le soutien apporté auprès des différentes associations partenaires depuis plusieurs années.

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
314 - Somme des prélèvements publics opérés sur les mises	2 967 M€	3 038 M€

L'évolution des prélèvements publics résulte de la modification de la répartition des ventes par catégorie de jeux. En effet, les paris sportifs, dont le taux de prélèvement est moindre, ont connu une hausse, alors que les jeux de tirage classiques sont en léger recul sur la période.

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
315 - Montant du budget de la Fondation d'entreprise FDJ	3,076 M€	3,545 M€

Le budget de la Fondation d'entreprise FDJ de 3,545 M€ est réparti entre solidarité (49 %), handicap (25 %), sport de haut niveau (21 %) et frais divers de fonctionnement (5 %). 120 projets ont été soutenus au total. Ce budget progresse en fonction de la nouveauté des projets : lancement de nouveaux partenariats et projets (Tour de France à la Voile, partenariat avec le Comité Paralympique et avec le club d'escrime de Clichy), lancement d'une enquête sur la pratique sportive des personnes handicapées et enfin un partenariat avec le think tank Sport et Citoyenneté pour la mise en place des « Débats du Sport Solidaire ».

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
318 - Contribution au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) au titre de l'exercice	266 M€	280 M€

FDJ est le premier partenaire du sport français et la première source de financement du CNDS depuis 2000. Cette année, la contribution, calculée en fonction des mises, progresse mécaniquement pour atteindre 280 M€ (les mises ont augmenté de 5,4 % vs 2014).

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
319 - Budget « sport de haut niveau » de la Fondation d'entreprise FDJ	683 K€	760 K€

Le budget progresse car cette année 3 projets ont été soutenus dans le cadre du projet Challenge collectif vs 1 en 2014. Par ailleurs, le dispositif « Cycle Formation » se développe : signature d'un partenariat avec l'association Btwin U19 afin de mieux encadrer les jeunes coureurs. 13 Challengers ont reçu la bourse de la Fondation d'entreprise FDJ (+ 1 vs 2014).

	Périmètre Groupe	
	2014	2015
321 - Mise en équivalence des commissions versées aux détaillants en nombre d'emplois rémunérés au SMIC	33 387	35 734

En 2015, FDJ a versé près de 688 M€ de commissions aux détaillants, ce qui représente l'équivalent de près de 35 800 emplois rémunérés au SMIC. Ce chiffre est en augmentation de 7 % vs 2014 (principalement en lien avec l'augmentation des mises).

	Périmètre Groupe	
▲ 322 - Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité en matière d'emploi et de développement régional		

La politique RSE de FDJ relative à la contribution au tissu local dynamique vise à contribuer au dynamisme économique, social et sociétal des territoires. De longue date, l'entreprise participe, à travers son activité, au maintien du commerce de proximité. 31 900 points de vente (32 700 points de vente en 2014), présents dans 11 500 communes, diffusent son offre de jeux. Le montant global des commissions versées aux détaillants a atteint près de 690 M€ en 2015, soit l'équivalent d'environ 35 800 emplois rémunérés au SMIC. Ces chiffres sont en progression de 5,4 % par rapport à 2014, soit plus de 21 600 € en moyenne par point de vente.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe

▲ 323 - Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines et locales

Afin d'accompagner le mouvement de transformation commerciale en développant l'ancrage territorial du groupe FDJ, l'affirmation de FDJ en tant qu'acteur de la vie locale nécessite, tout à la fois, de mieux cerner les retombées de son activité sur les territoires, d'identifier l'ensemble de ses parties prenantes, de mieux cerner leurs attentes et de définir des modalités d'échange et de travail avec les différents acteurs. Le développement de l'ancrage territorial de l'entreprise nécessite également de former les représentants locaux du groupe FDJ et de définir les moyens et le niveau d'autonomie dont ils pourront disposer pour porter cette démarche. Au cours du dernier trimestre 2015, plusieurs initiatives ont été engagées pour mieux appréhender le rôle que FDJ pourrait tenir au niveau local. Une réunion du Laboratoire Sociétal de FDJ s'est tenue début novembre afin de recueillir le point de vue de plusieurs organisations de la société civile sur les actions que FDJ pourrait mener au niveau local. FDJ souhaite à présent développer le dialogue avec ses parties prenantes locales au service des territoires. L'objectif est de participer au développement de projets locaux dans une logique de co-construction et d'orienter une partie des actions de sa Fondation d'entreprise vers la création de lien social et le dynamisme des territoires. Les actions stratégiques associées à cet enjeu ont notamment pour objet de soutenir les détaillants dans leur rôle d'acteur de la vie économique et sociale locale. Une action de la Fondation d'entreprise FDJ d'envergure comme « Détaillants solidaires » ou encore le programme d'accompagnement des détaillants dans la mise en accessibilité de leur établissement constituent les premiers éléments de preuve de cet engagement. Enfin, FDJ a initié, à titre expérimental, une démarche de réduction des risques adaptée au jeu d'argent en 2015. Ainsi, des opérations menées par des experts du médico-social en points de vente ont permis d'échanger avec des détaillants volontaires confrontés à des joueurs problématiques et ne trouvant pas de solution avec les outils mis à leur disposition. Le travail se poursuivra autour d'une initiative originale d'intermédiation sociale entre les lieux de jeu et les professionnels du médico-social dont les CSAPA<sup>(14)</sup> Addictions sans Substance. Un programme pilote de maraudes en points de vente volontaires a été lancé en partenariat avec la MILDECA<sup>(15)</sup>, l'Agence du Service Civique, le pôle d'innovation et d'expérimentation sur le jeu excessif de la SEDAP<sup>(16)</sup>, le pôle Discriminations, Violence et Santé de la Ligue Française de Santé Mentale et la Fédération Addiction.

▲ 324 - Information qualitative sur les actions de partenariat ou de mécénat

Des partenariats dans le cadre de la promotion du Jeu Responsable sont mis en place (voir indicateur 102 du rapport).

L'année 2015 a vu la poursuite du mécénat de la Fondation d'entreprise FDJ dans les actions de solidarité par et pour le sport auprès d'associations et de fédérations sportives. Le budget de la Fondation d'entreprise FDJ représente 3,545 M€, réparti entre solidarité (49 %), handicap (25 %), sport de haut niveau (21 %) et frais de fonctionnement (5 %). 120 projets ont été soutenus au total. Le soutien de la Fondation d'entreprise FDJ à de grandes associations nationales a été reconduit : Croix-Rouge française, pour les projets Tous en Fête et Tous en Forme, le Secours Populaire français pour les Oubliés du Sport à l'occasion du Tour de France cycliste et pour le paiement de licences qui permettent aux enfants des familles bénéficiaires de pratiquer une activité sportive toute l'année. En nombre, la majorité des soutiens concernent en revanche de petites associations, pour la plupart à dimension locale ou régionale. La Fondation d'entreprise FDJ a prolongé l'appel à projets Détaillants Solidaires (lancé en 2013), par lequel elle invite des détaillants du réseau FDJ à présenter le projet d'une association locale qu'ils soutiennent ou souhaitent soutenir (15 lauréats désignés par un jury reçoivent une dotation de 2 000 €). Par ailleurs, une enveloppe de 150 K€ est identifiée pour répondre aux sollicitations ponctuelles de soutien d'associations. En 2015, 38 associations ont reçu des dotations décidées dans ce cadre pour un montant total de 130 K€. La participation au Tour de France à la Voile à l'été 2015 a été une occasion de réitérer le message visant à changer de regard sur le handicap, avec l'engagement d'un équipage mixte handi-valide – dont le skipper Damien Seguin est lui-même handicapé – et un soutien à l'association « Des Pieds et Des Mains », dont Damien Seguin est un membre. Le programme Challenge a été poursuivi pour la 24<sup>e</sup> année. Par ce programme, la Fondation d'entreprise FDJ remet chaque année des bourses à 12 jeunes athlètes de haut niveau, encore en devenir, pour faciliter leurs conditions d'entraînement. En outre, elle les accompagne à travers des formations à la gestion de carrière. 380 sportifs de haut niveau ont reçu la bourse Challenge. Au près des Fédérations sportives nationales, l'action de la Fondation d'entreprise FDJ vise à porter le volet sociétal des partenariats que noue l'entreprise, ce qui est le cas avec les Fédérations Françaises de Rugby, de Hand-Ball et de Basket-Ball. De plus, la Fondation d'entreprise FDJ accompagne la Fédération Française d'Aviron, le partenariat reconduit en 2015 pour 3 ans vise non seulement l'accompagnement du « huit masculin », du secteur féminin ou de jeunes potentiels jusqu'à leur sélection au sein des équipes de France, mais elle a choisi également de soutenir le développement de l'handi-aviron.

(14) CSAPA : Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

(15) MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives.

(16) SEDAP : Société d'Entraide et D'Action Psychologique.



## EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE POSITIVE

## Périmètre Groupe

- ▲ 401 - Information qualitative sur l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

La politique RSE de l'entreprise en matière d'environnement vise à innover pour une empreinte environnementale positive. FDJ allège son empreinte environnementale (en points de vente, sur ses sites et événements) en minimisant notamment ses flux logistiques, ses consommations en ressources non renouvelables, et en organisant la dématérialisation progressive de ses documents administratifs. FDJ s'engage à recycler et/ou à donner autant que possible une seconde vie à ses produits, équipements et supports de communication en fin de vie. Par ailleurs, l'année 2015 a été marquée par la réalisation du troisième Bilan Carbone™ de FDJ et par le lancement du jeu « Solidaires pour un monde meilleur ». Ce jeu a permis de soutenir financièrement des projets concrets, et déjà engagés par la Fondation WWF France, pour lutter contre le dérèglement climatique et préserver la biodiversité.

## Périmètre Groupe

- 402 - Information qualitative sur les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions et dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

Le secteur d'activité tertiaire du groupe FDJ ne génère pas de pollution affectant gravement l'environnement. Les enjeux de pollution et de risques ne sont pas applicables, toutefois le groupe FDJ reste vigilant en mesurant tous les 3 ans son empreinte carbone et associe des plans d'actions de réduction de son impact carbone.

	Périmètre FDJ		Périmètre FDP	
	2014	2015	2014	2015
411 - Consommation de fioul au cours de l'exercice (en L)	0	0	3 660	5 000

L'installation de la pompe à chaleur en 2013 a supprimé cette consommation pour FDJ. Seule FDP est concernée par la consommation de fioul. Dans une démarche continue pour étendre la politique RSE à l'ensemble du Groupe, de plus en plus d'agences de la filiale FDP remontent leur consommation (60 agences vs 48 en 2014).

	Périmètre FDJ		Périmètre FDP et FDJ	
	2014	2015	2014	2015
412 - Consommation de gaz au cours de l'exercice (en kWh)	3 491 625	3 995 624	3 730 840	4 384 899

La donnée de 2014 a été modifiée suite au constat de défaillance du compteur du site de Moussy en mai 2015. Tout comme l'indicateur précédent, cette évolution est relative à une remontée plus significative des consommations des agences de la filiale FDP.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
413 - Consommation d'électricité au cours de l'exercice (en kWh)	15 402 063	14 877 078	18 767 585	18 046 970

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
414 - Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice (en kg éq. CO <sub>2</sub> )	1 950 430	2 034 095	2 266 414	2 375 528

Les émissions ont augmenté suite à une augmentation de la consommation de gaz. Par ailleurs, les facteurs d'émission pour l'électricité en France en 2014 et 2015 ont été rectifiés pour correspondre à la valeur de la base carbone v 7.2 utilisée comme source. Le facteur passe de 78 à 72 gCO<sub>2</sub>/kWh.

	Périmètre Groupe
415 - Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ	

En 2015, FDJ a réalisé son troisième Bilan Carbone™ (après 2007 et 2011). On constate ainsi que, en 8 ans, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 30 %, passant d'un total de 40 000 à 27 000 tonnes de CO<sub>2</sub> émises (à périmètre équivalent). Pour la mesure réalisée en 2015 sur l'année 2014, FDJ s'est positionnée dans une démarche Groupe, en intégrant les émissions de GES de ses filiales. Ainsi, les émissions globales de GES Groupe ont été évaluées à 31 050 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
416 - Consommation d'eau au cours de l'exercice (en m <sup>3</sup> )	20 317	17 343	21 676	18 879

FDJ a consommé moins d'eau potable en 2015 vs 2014. La consommation reste stable pour les autres filiales du Groupe. Suite à une défaillance du compteur d'eau non potable du site de Vitrolles en 2015, l'estimation a été basée sur la consommation de 2014.

	Périmètre FDJ	
	2014	2015
423 - Masse de déchets recyclée en tonnes	225	79

En 2014, une campagne massive de destruction d'archives s'est déroulée, justifiant le volume non négligeable de déchets. En 2015, FDJ a généré moins de déchets. La plupart des déchets papier sont recyclés.

	Périmètre Groupe*
▲ 424 - Information qualitative sur les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	

\* Exclusion : Pacifique des Jeux, LotSys et FDJ Développement.

Plusieurs actions sont mises en place pour gérer les déchets : en matière de prévention, des informations sont communiquées régulièrement auprès des collaborateurs sur le réseau social d'entreprise (éco-gestes, etc.). En 2015, plus de 176 tonnes de déchets ont été recyclés sur les sites. Par ailleurs, plus de 94 % des composants des terminaux de prise de jeux en fin de vie sont recyclés. En 2015, FDJ a adopté un nouveau pictogramme environnemental au dos de ses tickets, le logo Triman, pour informer les détaillants et les joueurs que les tickets de grattage sont recyclables. L'opération se prolongera sur l'ensemble des supports de jeux au cours de l'année 2016. D'autres mesures ont été prises : « cleaning days » (dépôt de déchets dans des bennes dédiées dans une optique de recyclage), installation sur les imprimantes d'un système de badge visant à réduire les impressions inutiles avec un logiciel permettant de suivre les statistiques environnementales des impressions (émissions de CO<sub>2</sub>, coût, etc.). Dans le cadre de la numérisation de son activité, FDJ prévoit la possibilité pour le joueur de préparer son bulletin de jeu depuis une application mobile puis de le valider en point de vente.

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe*
	2014	2015	2015
443 - Part des trajets réalisés en train par rapport à l'ensemble des trajets train et avion court-courrier au cours de l'exercice	36 %	35 %	48 %

\* Exclusion : La Française de Motivation et FDJ Développement.

La part des trajets réalisés en train par rapport à l'avion court-courrier reste stable pour FDJ. Cette année, le périmètre a évolué avec l'intégration de nouvelles filiales dont la FDP, filiale consommatrice de trajets en raison de son activité commerciale (gestion du réseau).

Pour mémoire, l'analyse des trajets avion court-courrier (déplacements pouvant se faire en train) concerne les trajets nationaux (hors Corse) et les trajets vers les villes européennes telles qu'Amsterdam, Bruxelles, Genève et Londres.

#### Périmètre Groupe

452 - Information qualitative sur les actions de formation et d'information des collaborateurs en matière de protection de l'environnement

Pour que chaque métier de l'entreprise s'approprie les plans d'actions RSE et en comprenne les enjeux, un plan de formation spécifique et sur mesure a été entrepris depuis 2012. En effet, chaque formation RSE par métier a pour objectif de comprendre et d'intégrer la stratégie RSE dans les missions du métier concerné. L'une des priorités RSE 2015 était de mettre en œuvre une formation « RSE inside » dédiée aux équipes commerciales et marketing. Cette formation a permis de mobiliser plus de 60 collaborateurs et managers sur deux sessions d'une journée co-animées par un animateur externe et des collaborateurs FDJ et illustrées par des témoignages externes. Cet objectif de former au moins 60 collaborateurs fait partie des critères d'intéressement de l'entreprise pour 2015. Ces formations spécifiques intègrent notamment l'enjeu environnemental. Cet enjeu a d'ailleurs été largement évoqué lors de la Semaine du Développement Durable avec l'intervention, sur chacun des sites FDJ, de représentants de WWF France qui ont sensibilisé tous les collaborateurs présents aux enjeux de la COP21 et du réchauffement climatique avec son impact sur la biodiversité.

#### Périmètre Groupe

453 - Information qualitative sur les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Le secteur d'activité du groupe FDJ ne génère pas d'impacts affectant gravement l'environnement. Cependant FDJ reste vigilante sur ce sujet, notamment via la réalisation de son Bilan Carbone™ et la mise en place d'un plan d'actions de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2020.

#### Périmètre Groupe

454 - Information qualitative sur la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Le groupe FDJ n'occasionne pas de nuisances sonores ou toute autre forme de pollution spécifique à son secteur d'activité.

#### Périmètre Groupe

455 - Information qualitative sur les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Le secteur d'activité de FDJ n'occasionne pas d'impact négatif majeur sur la biodiversité. Tous les supports de jeux FDJ sont certifiés FSC (papier issu de forêts gérées durablement) et contribuent donc indirectement à la protection de la biodiversité. Par ailleurs des actions sont menées par FDJ : des ruches sont installées sur le site de Moussy, un jeu de grattage a été lancé en partenariat avec WWF permettant le financement de projets de protection et de préservation de la biodiversité.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance  
 - Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires  
 - Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe

## Périmètre Groupe

456 - Information qualitative sur la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

FDJ a entrepris en 2012 une démarche de certification FSC (papier issu de forêts gérées durablement) afin d'agir directement sur la matière première de l'ensemble de ses supports de jeux. Par ailleurs, la mesure Bilan Carbone™ régulière permet de vérifier que la consommation de papier pour les supports de jeux reste plutôt stable depuis plusieurs années.



## DIVERSITÉ ET PERFORMANCE

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
501 - Nombre de collaborateurs en CDI au 31/12 de l'exercice	1 089	1 106	1 552	1 636
565 - Nombre de collaborateurs payés en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice, intégrant les sorties du mois de décembre de l'année étudiée	1 179	1 209	1 698	1 799
▲ 502 - Nombre de collaborateurs payés en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice	1 164	1 196	1 671	1 782

FDJ maîtrise la gestion de ses effectifs au regard de son plan stratégique et confirme sa position d'employeur responsable en employant très majoritairement en contrat à durée indéterminée avec plus de 92 % des collaborateurs en CDI au 31 décembre 2015. L'ensemble des collaborateurs FDJ sont situés en France métropolitaine. Il est à noter qu'au 31 décembre 2015, le groupe FDJ comptabilise 1 799 collaborateurs payés en CDI et en CDD.

## Périmètre FDJ

	2014	2015
504 - Nombre d'alternants au cours de l'exercice	82	88

Avec plus de 6 % de jeunes en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), FDJ a été qualifiée de « très performante » (Vigeo et label Diversité). Pour atteindre un tel niveau, FDJ a recruté, en 2015, 39 jeunes en contrat d'apprentissage et 49 jeunes en contrat de professionnalisation, dont 5 ont été recrutés à la fin de leur contrat (CDI ou CDD), allant au-delà des objectifs fixés dans le cadre du contrat génération (objectif de 45 alternants pour 2015 dont 10 % recrutés à l'issue de leur contrat).

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
505 - Nombre de collaborateurs en CDI à temps partiel au 31/12 de l'exercice	21	12	41	37

La majorité des collaborateurs FDJ est au forfait jour ou en horaires variables à temps plein. Il est à noter que tous les collaborateurs à temps partiel ont fait le choix de cette organisation du travail dans le cadre de leur équilibre vie privée-vie professionnelle.

Cependant, certaines équipes, du fait de leur métier, travaillent en horaires fixes (planning, horaires décalés). Ces services gèrent plus particulièrement les activités liées au tirage et à la promulgation des résultats de nos jeux, à la production des pronostics sportifs, à la sécurité et la surveillance des jeux sur l'ensemble de nos canaux de distribution, au centre de contacts de notre réseau de vente, et au pilotage et la supervision de la production informatique.

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
▲ 512 - Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice	43 %	44 %	43 %	43 %
▲ 514 - Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice	40 %	41 %	40 %	38 %

La part des femmes parmi les cadres reste stable en 2015 ; en revanche, la part des femmes cadres parmi l'ensemble des femmes du Groupe est de 53,16 %, en progression vs 2014 (47,6 %).

## Périmètre FDJ

▲ 515 - Information qualitative sur l'effet des mesures égalité lors de la politique salariale
▲ 517 - Information qualitative sur la promotion des salariés

Dans le cadre de la politique égalité femmes-hommes, FDJ accorde une attention toute particulière aux propositions d'augmentations, promotions et veille à réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, métier par métier et fonction par fonction.

Lors de la politique salariale 2015, ce sont ainsi 48 collaborateurs (46 femmes/2 hommes) qui ont bénéficié d'une augmentation individuelle complémentaire dans le cadre du budget dédié femmes-hommes. D'autre part, 189 collaborateurs ont évolué vers un coefficient supérieur en 2015 (96 femmes/93 hommes).

Autre preuve de l'engagement du groupe FDJ, la participation de Madame Stéphane Pallez, Présidente-Directrice Générale de FDJ, au « CEO's Champion » du Women's Forum, évoquant notamment les bonnes pratiques en matière de soutien de la représentation des femmes dans la gouvernance des entreprises. Madame Stéphane Pallez a également signé un appel à l'action pour soutenir le programme SAGA de l'UNESCO, qui vise à suivre la progression des carrières des femmes dans les filières technologiques et l'innovation grâce à la mise en place d'indicateurs pertinents.

## Périmètre Groupe

516 - Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations
--

Un Service Diversité et Bien-Être au travail a été créé. Cette entité définit et soutient la politique de lutte contre les discriminations au travers notamment de sa politique diversité et de ses quatre axes : égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, handicap, intergénération et origines sociales. Des actions de sensibilisation aux stéréotypes en particulier hommes-femmes ainsi qu'un diagnostic des stéréotypes hommes-femmes FDJ ont été réalisés en 2015.

## Périmètre FDJ

▲ 518 - Taux d'emploi global de collaborateurs handicapés (dont % direct et % indirect)	2014	2015
	6,46 %	6,47 %

Pour la troisième année consécutive, FDJ atteint en 2015 un taux supérieur à 6 %.

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe



	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
▲ 523 - Nombre de recrutements en CDI, hors mobilités intra-Groupe et intra-FDJ	39	69	81	89

En 2015, grâce à une politique emploi-formation volontariste, visant à favoriser les évolutions professionnelles et la mobilité des collaborateurs, s'ajoutent aux 55 mobilités 182 mouvements de collaborateurs qui ont pu évoluer vers de nouveaux postes. Les différentes réorganisations opérées en 2015 ont favorisé ce nombre accru de mouvements et de mobilités.

La création du Groupe et de sa filiale de distribution FDP permet de renforcer la mobilité des collaborateurs en ouvrant des passerelles de FDJ vers les filiales (13 mobilités vers FDP en 2015).

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
▲ 524 - Nombre de sorties (hors fin de contrat) au cours de l'exercice	51	58	87	96

En 2015, le nombre de sorties (hors fin de contrat) est de 96, soit 5,38 % de l'effectif du Groupe (les licenciements représentent 2,13 % de l'effectif Groupe).

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
▲ 531 - Salaire de base mensuel équivalent temps plein moyen des collaborateurs en CDI et CDD au 31/12 de l'exercice (1 <sup>re</sup> ligne du bulletin de salaire)	4,02 K€	4,10 K€	3,97 K€	4,06 K€
532 - Information qualitative sur la politique salariale annuelle	Périmètre Groupe			

La politique salariale annuelle s'inscrit dans le processus de Négociation Annuelle Obligatoire où sont négociés chaque année le budget et les modalités de répartition des montants alloués au titre des augmentations générales, individuelles, des primes exceptionnelles et des mesures d'équité professionnelle. La variation du salaire de base mensuel ETP moyen au 31/12 de l'exercice est principalement due à deux effets : l'évolution de la structure des effectifs, notamment par la croissance de la part des cadres dans l'effectif FDJ, et la variation du salaire de base lors de la révision annuelle des salaires.

	Périmètre FDJ	
	2014	2015
▲ 541 - Part de la masse salariale dédiée à la formation	Environ 4,7 %	4,32 %

Pour accompagner les enjeux de transformation et de performance, FDJ se donne les moyens de déployer une politique dynamique de formation continue favorisant le concept d'entreprise apprenante. Le budget formation FDJ est largement supérieur à l'obligation légale (loi n° 2014-288 qui prévoit 1 %).

	Périmètre FDJ		Périmètre Groupe	
	2014	2015	2014	2015
▲ 542 - Nombre total d'heures de formation	24 386	20 674	35 882	32 763

Le plan de formation a été fortement impacté en 2015 par la réorganisation du Pôle Technologie Développement International et a généré une baisse du nombre d'actions par rapport aux années précédentes. De plus, la période de recueil des besoins de formation s'étant étalée de janvier à mars avec la tenue d'arbitrages en avril, les formations sont intervenues d'avril à décembre. À partir de 2016, le plan de formation sera glissant d'avril à mars de l'année suivante.

## Périmètre Groupe

## 552 - Information qualitative sur les conditions de santé et de sécurité au travail

La Santé et Sécurité au Travail (SST) est un vecteur de la démarche Qualité de Vie au Travail dans le groupe FDJ. En 2014, FDJ a fait certifier son Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail (SMSST) sur la base du référentiel international OHSAS 18001. Cette année, en plus d'avoir maintenu la certification du SMSST FDJ, suite à l'audit de suivi, le Département Immobilier et Environnement de Travail a été certifié sur le référentiel Qualité ISO 9001 version 2015 afin de structurer encore plus ces activités et d'apporter une base solide au SMSST Groupe.

Cette année, parmi les actions menées, tous les établissements du groupe FDJ ont été équipés d'un défibrillateur, que ce soit dans les agences FDP ou encore en Polynésie.

Il n'y a pas eu d'accord avec les organisations ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail signé en 2015. Toutefois, l'accord intergénérationnel sur l'emploi du 12 juin 2015 contient des informations liées à la mise en œuvre de la procédure pénibilité pour les collaborateurs de 50 ans et plus.

## Périmètre Groupe

561 - Information qualitative sur le dialogue social mené au cours de l'exercice  
562 - Information qualitative sur le bilan des accords collectifs

Au total, 6 accords ont été signés en 2015 avec notamment un nouvel accord portant sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) signé le 6 novembre 2015 et un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour 2016-2017-2018 signé le 10 décembre 2015. Une charte de mobilité Groupe a été mise en place suite à un dialogue avec certaines filiales du Groupe (FDP, LotSys, l'Échappée, La Française d'Images, La Française de Motivation).

- Les indicateurs verts sont des indicateurs de performance
- Les indicateurs roses sont des indicateurs réglementaires
- Les triangles bleus ▲ précisent que les indicateurs ont été vérifiés par un tiers externe

## Périmètre Groupe

## 563 - Information qualitative sur la répartition des salariés par âge

FDJ, employeur responsable, s'engage à maintenir l'emploi des seniors, et compte près de 43 % de collaborateurs de plus de 45 ans. FDJ veille aussi à favoriser l'emploi des plus jeunes en ayant le recours à l'alternance et aux stages. FDJ a recruté 28 stagiaires en 2015.

**Pyramide des âges :**

	60 ans et +	de 55 ans à 59 ans	de 50 ans à 54 ans	de 45 ans à 49 ans	de 40 ans à 44 ans	de 35 ans à 39 ans	de 30 ans à 34 ans	de 25 ans à 29 ans	de 20 ans à 24 ans	de 15 ans à 19 ans	Total
FDJ	41	155	147	172	183	192	171	108	27	0	<b>1 196</b>
GROUPE	57	210	226	288	299	284	230	143	45	0	<b>1 782</b>

**Répartition des salariés par zone géographique :**

FRANCE MÉTROPOLITAINE	1 747
DOM-TOM	35
<b>TOTAL</b>	<b>1 782</b>

**Répartition des salariés par sexe :**

HOMMES	1 009
FEMMES	773
<b>TOTAL</b>	<b>1 782</b>

## Périmètre FDJ

## 564 - Information qualitative sur les politiques mises en œuvre en matière de formation

Pour accompagner la transformation numérique de FDJ, l'offre de formations a évolué. Elle propose des nouvelles modalités d'apprentissage pour développer les compétences des collaborateurs telles que des ateliers de reverse mentoring interne (transfert de connaissances entre collaborateurs), e-learning, visio-formation. Par ailleurs, un projet de COOC (Corporate Open Online Course) sur le thème de la RSE est en cours de développement. Un nouveau module de formation « Oser au féminin » visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à développer la place des femmes dans la gouvernance a été testé en 2015 et devrait être déployé en 2016.

## 4.2. TABLES DE CORRESPONDANCE AVEC LE DÉCRET D'APPLICATION DE L'ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II ET LE RÉFÉRENTIEL GRI G4

Pour approfondir sa démarche RSE, et dans une logique d'évolution permanente, FDJ propose, au-delà d'être conforme à l'article 225 du Grenelle II, de se rapprocher le plus possible des lignes directrices du référentiel international GRI G4. C'est pourquoi une table de correspondance du rapport FDJ avec les standards GRI G4 est présentée. Ces informations permettent d'apporter encore plus de transparence aux parties prenantes de FDJ.

Thématique Grenelle II	Intitulé Grenelle II	FDJ
<b>VOLET SOCIAL</b>		
<b>Emploi</b>	L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Reporting RSE : <b>501</b> : Nombre de collaborateurs en CDI au 31/12 de l'exercice <b>502</b> : Nombre de collaborateurs payés en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>512</b> : Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>514</b> : Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>563</b> : Information qualitative sur la répartition des salariés par âge
	Les embauches et les licenciements	Reporting RSE : <b>523</b> : Nombre de recrutements en CDI, hors mobilités intra-Groupe et intra-FDJ <b>524</b> : Nombre de sorties (hors fin de contrat) au cours de l'exercice
	Les rémunérations et leurs évolutions	Reporting RSE : <b>531</b> : Salaire de base mensuel équivalent temps plein moyen des collaborateurs en CDI et CDD au 31/12 de l'exercice (première ligne du bulletin de salaire) <b>532</b> : Information qualitative sur la politique salariale annuelle
<b>Organisation du travail</b>	L'organisation du temps de travail	Reporting RSE : <b>505</b> : Nombre de collaborateurs en CDI à temps partiel au 31/12 de l'exercice
	L'absentéisme*	Non publié
<b>Relations sociales</b>	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec lui	Reporting RSE : <b>561</b> : Information qualitative sur le dialogue social mené au cours de l'exercice
	Le bilan des accords collectifs	Reporting RSE : <b>562</b> : Information qualitative sur le bilan des accords collectifs
<b>Santé et sécurité</b>	Les conditions de santé et de sécurité au travail	Reporting RSE : <b>552</b> : Information qualitative sur les conditions de santé et de sécurité au travail
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Reporting RSE : <b>552</b> : Information qualitative sur les conditions de santé et de sécurité au travail
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles*	Étant donné la nature de l'activité de FDJ, les maladies professionnelles et les accidents du travail sont rares.
<b>Formation</b>	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Reporting RSE : <b>541</b> : Part de la masse salariale dédiée à la formation <b>564</b> : Information qualitative sur les politiques mises en œuvre en matière de formation
	Le nombre total d'heures de formation	Reporting RSE : <b>542</b> : Nombre total d'heures de formation

\*Informations demandées uniquement aux sociétés présentes sur un marché réglementé.

Thématique Grenelle II	Intitulé Grenelle II	FDJ
Égalité de traitement	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Reporting RSE : <b>512</b> : Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>514</b> : Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>515</b> : Information qualitative sur l'effet des mesures d'égalité lors de la politique salariale
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Reporting RSE : <b>516</b> : Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations <b>518</b> : Taux d'emploi global de collaborateurs handicapés (dont % direct et % indirect)
	La politique de lutte contre les discriminations	Reporting RSE : <b>516</b> : Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations
Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT relatives :	- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective*	FDJ respecte la législation en vigueur qui garantit le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
	- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession*	Reporting RSE : <b>516</b> : Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations
	- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire*	FDJ respecte la législation en vigueur qui garantit l'élimination du travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants
	- à l'abolition effective du travail des enfants*	
<b>VOLET ENVIRONNEMENTAL</b>		
Politique générale en matière environnementale	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Reporting RSE : <b>401</b> : Information qualitative sur l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Reporting RSE : <b>011</b> : Nombre de collaborateurs en CDI et CDD formés au développement durable au cours de l'exercice <b>452</b> : Information qualitative sur les actions de formation et d'information des collaborateurs en matière de protection de l'environnement
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Reporting RSE : <b>402</b> : Information qualitative sur les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions et dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours*	Non déterminant au regard de l'activité FDJ (secteur tertiaire)
Pollution et gestion des déchets	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Reporting RSE : <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ de FDJ <b>453</b> : Information qualitative sur les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Reporting RSE : <b>424</b> : Information qualitative sur les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Reporting RSE : <b>454</b> : Information qualitative sur la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

\*Informations demandées uniquement aux sociétés présentes sur un marché réglementé.

Thématique Grenelle II	Intitulé Grenelle II	FDJ
<b>Utilisation durable des ressources</b>	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Reporting RSE : <b>416</b> : Consommation d'eau au cours de l'exercice
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Reporting RSE : <b>423</b> : Masse de déchets recyclée en tonnes <b>456</b> : Information qualitative sur la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Reporting RSE : <b>411</b> : Consommation de fioul au cours de l'exercice <b>412</b> : Consommation de gaz au cours de l'exercice <b>413</b> : Consommation d'électricité au cours de l'exercice <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice (en kg éq. CO <sub>2</sub> )
	L'utilisation des sols*	L'activité de FDJ n'occasionne pas d'impact significatif sur l'utilisation des sols
<b>Changement climatique</b>	Les rejets de gaz à effet de serre	Reporting RSE : <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice (en kg éq. CO <sub>2</sub> ) <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique*	Reporting RSE : <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice (en kg éq. CO <sub>2</sub> ) <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ
<b>Protection de la biodiversité</b>	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Reporting RSE : <b>455</b> : Information qualitative sur les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité
<b>VOLET SOCIÉTAL</b>		
<b>Impact territorial, économique et social de l'activité :</b>	- en matière d'emploi et de développement régional	Reporting RSE : <b>322</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité en matière d'emploi et de développement régional
	- sur les populations riveraines ou locales	Reporting RSE : <b>323</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines et locales
<b>Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par les activités de la société</b>	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Reporting RSE : <b>004</b> : Information qualitative sur les conditions de dialogue avec les parties prenantes
	Les actions de partenariat ou de mécénat	Reporting RSE : <b>102</b> : Sommes reversées dans le cadre des partenariats Jeu Responsable de FDJ au cours de l'exercice <b>319</b> : Budget « sport de haut niveau » de la Fondation <b>324</b> : Information qualitative sur les actions de partenariat ou de mécénat
<b>Sous-traitance et fournisseurs</b>	La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux	Reporting RSE : <b>216</b> : Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale*	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social <b>216</b> : Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats

\*Informations demandées uniquement aux sociétés présentes sur un marché réglementé.

Thématique Grenelle II	Intitulé Grenelle II	FDJ
<b>Loyauté des pratiques</b>	Les actions engagées pour prévenir la corruption*	Reporting RSE : <b>003</b> : Certification WLA SCS (Security Control Standard) / ISO 27001 <b>103</b> : Information qualitative sur les actions de prévention de la corruption et du blanchiment <b>113</b> : Part des détaillants uniques inspectés sur les procédures sécurité au cours de l'exercice
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs*	Reporting RSE : <b>101</b> : Certification aux standards de Jeu Responsable <b>113</b> : Part des détaillants uniques inspectés sur les procédures sécurité au cours de l'exercice <b>114</b> : Pourcentage des détaillants inspectés au cours de l'exercice chez lesquels les brochures « Quel joueur êtes-vous ? » sont disponibles et bien visibles <b>131</b> : Nombre de visiteurs uniques mensuels de l'onglet Jeu Responsable du site Internet fdj.fr <b>133</b> : Nombre de participations des grands gagnants aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement <b>134</b> : Taux de satisfaction des grands gagnants ayant participé aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement <b>135</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque vert parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr <b>136</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque orange parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr <b>137</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque rouge parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr <b>204</b> : Taux d'information sur les risques de dépendance au jeu
<b>Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme</b>	Les autres actions engagées en faveur des droits de l'homme*	FDJ respecte la législation en vigueur

\* Informations demandées uniquement aux sociétés présentes sur un marché réglementé.

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
<b>ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX</b>		
G4-1	Déclaration du décideur	Introduction du rapport de gestion : le mot de la Présidente
G4-2	Description des impacts, risques et opportunités clés	Introduction du rapport de gestion : le mot de la Présidente
G4-3	Nom de l'organisation	4 <sup>e</sup> de couverture du rapport de gestion
G4-4	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes	Rapport de gestion : partie « Une activité récréative grand public : Jeux de tirage, jeux de grattage et paris sportifs »
G4-5	Lieu et siège de l'organisation	4 <sup>e</sup> de couverture du rapport de gestion
G4-6	Implantation de l'organisation à l'étranger	Rapport de gestion : partie « Analyse financière et gestion des risques financiers : Activités par filiale et participation »
G4-7	Mode de propriété et forme juridique	FDJ est une société anonyme d'économie mixte de droit français
G4-8	Marchés desservis	Rapport de gestion : partie « Activité du Groupe : Moderniser et compléter le réseau de distribution »
G4-9	Taille de l'organisation	Reporting RSE : <b>501</b> : Nombre de collaborateurs en CDI au 31/12 de l'exercice <b>502</b> : Nombre de collaborateurs payés en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice Rapport de gestion : partie « Analyse financière et gestion des risques financiers : Résultat des 5 derniers exercices et Activités par filiales et participations »
G4-10	Effectif de l'organisation	Reporting RSE : <b>501</b> : Nombre de collaborateurs en CDI au 31/12 de l'exercice <b>512</b> : Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>514</b> : Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>563</b> : Information qualitative sur la répartition des salariés par âge
G4-11	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	Non renseigné
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social <b>216</b> : Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats
G4-13	Changements substantiels de taille, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation survenus au cours de la période de reporting	Comptes consolidés
G4-14	Principe de précaution	Bilan RSE : partie « Enjeu Jeu responsable et serein » Reporting RSE : <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social



Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
G4-15	Chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe, auxquels l'organisation a souscrit	Bilan RSE : partie « Enjeu Diversité et performance : La diversité des âges (label Diversité) et Du bien-être au travail au mieux vivre ensemble (certification OHSAS 18001) » Partie « Enjeu Empreinte environnementale positive » Partie « Chantier transverse : Système de Management Intégré (ISO 9001) » Reporting RSE : <b>003</b> : Certification WLA Security Control Standard <b>101</b> : Certification aux standards de Jeu Responsable
G4-16	Affiliations à des associations ou organisations nationales ou internationales	Non renseigné
G4-17	Structure opérationnelle de l'organisation, description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et co-entreprises	Rapport de gestion : partie « Analyse financière et gestion des risques financiers : Activités par filiale et participation » Bilan RSE : partie « Revue des indicateurs 2015 »
G4-18	Processus du contenu et périmètres des aspects matériels	Bilan RSE : partie « Politique générale : Étude de matérialité »
G4-19	Aspects pertinents dans le processus de reporting du contenu	Bilan RSE : partie « Revue des indicateurs 2015 »
G4-20	Pertinence de l'aspect au sein de l'organisation	Bilan RSE : partie « Politique générale »
G4-21	Périmètre de l'aspect en dehors de l'organisation	Bilan RSE : partie « Politique générale : Prise en compte des parties prenantes (étude de matérialité) »
G4-22	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et des raisons de cette reformulation	Les indicateurs <b>412</b> (Consommation de gaz au cours de l'exercice) et <b>414</b> (Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice) ont été modifiés
G4-23	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées dans le rapport	Bilan RSE : partie « Revue des indicateurs » Note méthodologique du reporting ( <a href="http://www.groupefdj.com">www.groupefdj.com</a> )
G4-24 à 27	Dialogue avec les parties prenantes	Bilan RSE : partie « Politique générale RSE : Prise en compte des parties prenantes » Reporting RSE : <b>004</b> : Information qualitative sur les conditions de dialogue avec les parties prenantes
G4-28	Période de reporting	Reporting du 01/01/15 au 31/12/15
G4-29	Date du dernier rapport publié	Le rapport 2014 a été publié en juin 2015
G4-30	Cycle de reporting	Les rapports sont annuels
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Christine Prouin : 01 41 10 35 00
G4-32	Option de « conformité » choisie par l'organisation	FDJ est alignée selon la norme ISO 26000
G4-33	Rapport d'assurance des Commissaires aux Comptes	Bilan RSE : partie « Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes »

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
G4-34 à 49	Gouvernance d'entreprise	Rapport de gestion : partie « Gouvernement d'entreprise : Liste des fonctions et mandats sociaux des mandataires sociaux de FDJ » Bilan RSE : partie « Politique générale » Reporting RSE : <b>004</b> : Information qualitative sur les conditions de dialogue avec les parties prenantes Contrôle interne : partie « Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration » Rapport d'activité : partie « Gouvernance » Rapport de gestion : partie « Gouvernement d'entreprise : Liste des fonctions et mandats sociaux des mandataires sociaux de FDJ »
G4-50 à 58	Principe de rémunération et d'éthique d'entreprise	Reporting RSE : <b>531</b> : Salaire de base mensuel équivalent temps plein moyen des collaborateurs en CDI et CDD au 31/12 de l'exercice (1 <sup>re</sup> ligne du bulletin de salaire) <b>532</b> : Information qualitative sur la politique salariale annuelle Contrôle interne : partie « Comité des Nominations et des Rémunérations »
<b>APPROCHE MANAGÉRIALE</b>		
G4-DMA	Les enjeux matériels de la politique RSE	Bilan RSE : partie « Faits marquants RSE en 2015 »
<b>ÉCONOMIE</b>		
G4-EC1	Valeur économique directe créée et distribuée	
G4-EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	Bilan RSE : partie « Politique générale : Cartographie des parties prenantes et flux financiers (2015) » Reporting RSE : <b>102</b> : Sommes reversées dans le cadre des partenariats Jeu Responsable de FDJ au cours de l'exercice
G4-EC3	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	<b>312</b> : Pourcentage du résultat net FDJ alloué à la Fondation d'entreprise FDJ au cours de l'exercice N-1
G4-EC4	Aides publiques reçues	<b>319</b> : Budget « sport de haut niveau » de la Fondation d'entreprise FDJ <b>321</b> : Mise en équivalence des commissions versées aux détaillants en nombre d'emplois rémunérés au SMIC
G4-EC5	Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels	<b>322</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité en matière d'emploi et de développement régional <b>323</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines et locales
G4-EC6	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	<b>324</b> : Information qualitative sur les actions de partenariat ou de mécénat
G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	<b>523</b> : Nombre de recrutements en CDI, hors mobilités intra-Groupes et intra-FDJ <b>524</b> : Nombre de sorties (hors fin de contrat) au cours de l'exercice
G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts	<b>531</b> : Salaire de base mensuel ETP moyen des collaborateurs en CDI et CDD au 31/12 de l'exercice (1 <sup>re</sup> ligne du bulletin de salaire) <b>532</b> : Information qualitative sur la politique salariale annuelle
G4-EC9	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	Reporting RSE : <b>423</b> : Masse de déchets recyclée
G4-EN2	Pourcentage de matériaux consommés provenant de matières recyclées	<b>456</b> : Information qualitative sur la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Reporting RSE : <b>411</b> : Consommation de fioul au cours de l'exercice <b>412</b> : Consommation de gaz au cours de l'exercice
G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	<b>413</b> : Consommation d'électricité au cours de l'exercice <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice
G4-EN5	Intensité énergétique	Le Groupe ne dispose pas de ce ratio
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	Reporting RSE : <b>411</b> : Consommation de fioul au cours de l'exercice <b>412</b> : Consommation de gaz au cours de l'exercice
G4-EN7	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	<b>413</b> : Consommation d'électricité au cours de l'exercice <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	Reporting RSE : <b>416</b> : Consommation d'eau au cours de l'exercice
G4-EN9	Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	L'activité de FDJ n'occasionne pas le recours à des sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements
G4-EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	Reporting RSE : <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ <b>453</b> : Information qualitative sur les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement Le Groupe ne recycle pas son eau car celle-ci est traitée par des stations de traitement publiques. Par ailleurs, son impact n'est pas jugé significatif au regard des activités du Groupe
G4-EN11 à EN14	Impacts de l'activité sur la biodiversité	Reporting RSE : <b>455</b> : Information qualitative sur les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité L'activité de FDJ n'occasionne pas d'impact significatif sur les sols
G4-EN15 à EN21	Émissions de GES et émissions responsables de pollution atmosphérique	Reporting RSE : <b>414</b> : Émissions de CO <sub>2</sub> engendrées par la consommation d'énergie au cours de l'exercice <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ
G4-EN22	Total des rejets d'eau, par type et par destination	Reporting RSE : <b>453</b> : Information qualitative sur les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement Le Groupe n'émet pas de gaz hautement polluants. Son activité n'impacte pas significativement l'eau ou ne rejette pas des eaux polluées
G4-EN23	Poids total des déchets, par type et par mode de traitement	Reporting RSE : <b>423</b> : Masse de déchets recyclée <b>424</b> : Information qualitative sur les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
G4-EN24 à EN26	Déchets dangereux	L'activité de FDJ n'est pas concernée par ces indicateurs
G4-EN27	Portée des mesures d'atténuation des impacts environnementaux des produits et services	Reporting RSE : <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ
G4-EN28	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	Bilan RSE : partie « Enjeu Empreinte environnementale positive : Les actions de recyclage en points de vente »
G4-EN29	Montant des amendes substantielles et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	FDJ n'a pas eu d'amendes ni de sanctions
G4-EN30	Impacts environnementaux substantiels du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité, et des déplacements des membres de son personnel	Bilan RSE : partie « Enjeu Empreinte environnementale positive : Bilan Carbone™ de FDJ » Reporting RSE : <b>402</b> : Information qualitative sur les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions et dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement <b>415</b> : Information qualitative sur l'évolution des résultats des Bilans Carbone™ FDJ
G4-EN31	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	Les activités de FDJ ne sont pas de nature à affecter gravement l'environnement.
G4-EN32	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	Bilan RSE : partie « Enjeu Pratiques commerciales et partenariales responsables : Renforcer la politique achats responsables » Reporting RSE :
G4-EN33	Impacts environnementaux des fournisseurs	<b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux
G4-EN34	Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux déposés, examinés, et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Le Groupe n'a pas eu de griefs concernant les impacts environnementaux
<b>SOCIAL</b>		
G4-LA1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Reporting RSE : <b>523</b> : Nombre de recrutements en CDI, hors mobilités intra-Groupe et intra-FDJ <b>524</b> : Nombre de sorties (hors fin de contrat) au cours de l'exercice
G4-LA2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	Le modèle de santé publique français offre ces avantages sociaux
G4-LA3	Retour au travail et maintien en poste après le congé parental, par sexe	Non renseigné
G4-LA4	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	Non renseigné
G4-LA5	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	Reporting RSE : <b>552</b> : Information qualitative sur les conditions de santé et de sécurité au travail
G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	Étant donné la nature de l'activité de FDJ, les maladies professionnelles et les accidents du travail sont rares

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
G4-LA7	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	Étant donné la nature de l'activité de FDJ, les maladies professionnelles et les accidents du travail sont rares
G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	Bilan RSE : partie « Chantier transverse RSE : Système de Management Intégré » Reporting RSE : <b>552</b> : Information qualitative sur les conditions de santé et de sécurité au travail
G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Reporting RSE : <b>542</b> : Nombre total d'heures de formation
G4-LA10	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	Bilan RSE : partie « Enjeu Diversité et performance : La diversité des âges » Reporting RSE : <b>541</b> : Part de la masse salariale dédiée à la formation <b>564</b> : Information qualitative sur les politiques mises en œuvre en matière de formation
G4-LA11	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Non renseigné
G4-LA12	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	Reporting RSE : <b>501</b> : Nombre de collaborateurs en CDI au 31/12 de l'exercice <b>512</b> : Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>514</b> : Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>515</b> : Information qualitative sur l'effet des mesures d'égalité lors de la politique salariale <b>516</b> : Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations <b>518</b> : Taux d'emploi global de collaborateurs handicapés (dont % direct et % indirect) <b>563</b> : Information qualitative sur la répartition des salariés par âge
G4-LA13	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle et par principaux sites opérationnels	Reporting RSE : <b>512</b> : Part des femmes parmi les collaborateurs en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>514</b> : Part de femmes parmi les cadres en CDD et CDI au 31/12 de l'exercice <b>515</b> : Information qualitative sur l'effet des mesures d'égalité lors de la politique salariale
G4-LA14	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux pratiques en matière d'emploi	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social
G4-LA15	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels sur les pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement, et mesures prises	<b>216</b> : Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats
G4-LA16	Nombre de griefs concernant les pratiques en matière d'emploi déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement de griefs	Non renseigné

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
<b>DROITS DE L'HOMME</b>		
G4-HR1	Pourcentage et nombre total d'accords et de contrats d'investissement substantiels incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un contrôle sur ce point	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social
G4-HR2	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité, y compris le pourcentage de salariés formés	Non renseigné
G4-HR3	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives mises en place	Reporting RSE : <b>516</b> : Information qualitative sur la politique de lutte contre les discriminations
G4-HR4 à HR12	Prise en compte des principes des droits de l'Homme sur les sites et vis-à-vis des fournisseurs	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social
<b>SOCIÉTÉ</b>		
G4-SO1	Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement	Reporting RSE : <b>321</b> : Mise en équivalence des commissions versées aux détaillants en nombre d'emplois rémunérés au SMIC <b>322</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité en matière d'emploi et de développement régional <b>323</b> : Information qualitative sur l'impact territorial, économique et social de l'activité sur les populations riveraines et locales
G4-SO2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes sur les communautés locales	
G4-SO3	Nombre total et pourcentage des sites qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption et risques substantiels identifiés	Bilan RSE : partie « Enjeu Pratiques commerciales et partenariales responsables : Impliquer le réseau de distribution dans la démarche RSE Groupe - Politique de Jeu Responsable en point de vente » Reporting RSE :
G4-SO4	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	<b>003</b> : Certification WLA Security Control Standard <b>103</b> : Information qualitative sur les actions de prévention de la corruption et du blanchiment
G4-SO5	Cas avérés de corruption et mesures prises	<b>113</b> : Part des détaillants uniques inspectés sur les procédures sécurité au cours de l'exercice
G4-SO6 à SO8	Pratiques anticoncurrentielles	Non renseigné
G4-SO9	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères relatifs aux impacts sur la société	Reporting RSE : <b>211</b> : Pourcentage de dossiers de consultation intégrant des critères sociaux et/ou environnementaux <b>214</b> : Part du chiffre d'affaires des commandes pour fabrication d'objets promotionnels passées dans des usines situées dans des pays à risque et certifiées SA 8000 ou couvertes par un audit social
G4-SO10	Impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	<b>216</b> : Information qualitative sur la prise en compte des enjeux RSE dans la politique d'achats

Numéro GRI G4	Intitulé	FDJ
G4-SO11	Nombre de griefs concernant les impacts sur la société déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs	Non renseigné
<b>RESPONSABILITÉ DES PRODUITS</b>		
G4-PR1 à PR9	Respect de la réglementation et des impacts sur la santé et la sécurité	<p>Bilan RSE : partie « Enjeu Jeu responsable et serein : Le travail sur l'offre et La prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs »</p> <p>Reporting RSE :</p> <p><b>101</b> : Certification aux standards de Jeu Responsable</p> <p><b>102</b> : Sommes reversées dans le cadre des partenariats Jeu Responsable de FDJ au cours de l'exercice</p> <p><b>113</b> : Part des détaillants uniques inspectés sur les procédures sécurité au cours de l'exercice</p> <p><b>114</b> : Pourcentage des détaillants inspectés au cours de l'exercice chez lesquels les brochures « Quel joueur êtes-vous ? » sont disponibles et bien visibles</p> <p><b>131</b> : Nombre de visiteurs uniques mensuels de l'onglet Jeu Responsable du site Internet fdj.fr</p> <p><b>133</b> : Nombre de participations des grands gagnants aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement</p> <p><b>134</b> : Taux de satisfaction des grands gagnants ayant participé aux services proposés par FDJ dans le cadre du programme d'accompagnement</p> <p><b>135</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque vert parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr</p> <p><b>136</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque orange parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr</p> <p><b>137</b> : Pourcentage d'inscrits Playscan identifiés au risque rouge parmi les joueurs FDJ ayant effectué des prises de jeux au cours des 10 dernières semaines sur le site fdj.fr</p> <p><b>201</b> : Taux de satisfaction des clients Internet, utilisateurs du Service Clients</p> <p><b>204</b> : Taux d'information sur les risques de dépendance au jeu</p>

### 4.3. RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

#### Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Française des Jeux désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048<sup>(1)</sup>, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 (ci-après les « Informations RSE ») présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

#### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure au sein de la note méthodologique disponible sur le site internet [www.groupefdj.com](http://www.groupefdj.com) et disponible au siège de la société.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer, à la demande de la société, une conclusion d'assurance modérée sur le fait que certaines informations sélectionnées par la société<sup>(2)</sup> et incluses dans la partie « Informations RSE » du rapport de gestion sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel (Attestation d'assurance modérée sur une sélection d'informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre les mois d'octobre 2015 et mars 2016 pour une durée d'environ trois semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant le rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations RSE, à la norme internationale ISAE 3000.

#### 1. Attestation de présence des Informations RSE

##### *Nature et étendue des travaux*

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans les éléments méthodologiques présentés avec les Informations RSE au sein du rapport de gestion.

##### *Conclusion*

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.



2. Rapport d'assurance modérée sur une sélection d'informations RSE

*Nature et étendue des travaux*

À la demande de la société, nous avons mis en œuvre des travaux de vérification volontaire relatifs à certaines informations RSE<sup>(2)</sup> (« les Données ») sélectionnées par la société et incluses dans la partie « Informations RSE » du rapport de gestion.

Nous avons mené sur ces Données des diligences limitées visant à :

- apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération les bonnes pratiques en la matière ;
- vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Données et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à leur élaboration ;
- apprécier la correcte application du Référentiel, notamment en :
  - consultant les sources documentaires et menant des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Données,

- mettant en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives,

- mettant en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, la consolidation des Données.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée sur les Données ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Par ailleurs, les conclusions formulées ci-après portent sur les seules Données et non sur l'ensemble des informations RSE présentées dans le Rapport RSE du rapport de gestion.

*Conclusion*

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le fait que les Données sélectionnées par la société et incluses dans la partie « Informations RSE » du rapport de gestion sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

(1) Dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

(2) Indicateurs numérotés 004,101, 102,103, 4,121,123,133,135,136,137,136, 203, 204,211,214, 216, 322, 323, 324, 401, 424, 502, 512,514,515, 517,516,523,524, 531,541,542.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2016

L'un des Commissaires aux Comptes

**Deloitte & Associés**

Anne Philipona-Hintzy  
Associée

Julien Rivals  
Associé, Développement Durable



Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur  
[www.groupefdj.com](http://www.groupefdj.com)



FDJ




@FDJ



**La Française des Jeux**

**Crédits photos** : ASO, Lionel Barbe, FDJ, Fotolia,  
Laurens Gomes/WWF, Tristan Paviot.

Société anonyme d'économie mixte - RCS Nanterre : B 315 065 292.  
FDJ® est une marque enregistrée au nom de La Française des Jeux.  
Conception-réalisation : 

---

## LA FRANÇAISE DES JEUX

SIÈGE SOCIAL  
126 RUE GALLIENI  
92643 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX  
01 41 10 35 00

[WWW.GROUPEFDJ.COM](http://WWW.GROUPEFDJ.COM)

---



Chaque jour est une chance.